



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 20-24 juin 2022

Distribution: générale

Point 8 de l'ordre du jour

Date: 9 mai 2022

WFP/EB.A/2022/8-A/3*

Original: anglais

Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays

* Nouvelle parution pour raisons techniques
le 16 juin 2022

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>)

Plan stratégique de pays – Mozambique (2022-2026)

Durée	Juillet 2022-décembre 2026
Coût total pour le PAM	819 286 358 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	3

* <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

Depuis 2015, le Mozambique connaît une dégradation désastreuse de ses finances publiques accompagnée d'une augmentation dramatique de la pauvreté. Alors même que la nation s'engage dans le processus de réalisation des objectifs de développement durable au titre de la Décennie d'action des Nations Unies, elle doit faire face à des chocs climatiques récurrents, à la persistance de la violence et de l'insécurité et à une amplification durable de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë et chronique.

Le PAM propose un plan stratégique de pays couvrant une période de quatre ans et demi. Ce plan, qui est en adéquation avec les priorités nationales et avec celles du système des Nations Unies et est solidement ancré dans les efforts d'adaptation aux changements climatiques, vise à aider le pays à enrayer et à inverser le processus de dégradation de la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition observé ces dernières années. Pour ce faire, le PAM adoptera des approches adaptées, fondées sur le renforcement de la résilience, tenant compte des risques et axées autour du triple lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, s'agissant à la fois de sauver des vies dans les situations d'urgence et de changer la vie des populations en les aidant à adapter et à améliorer leurs moyens d'existence et à mieux résister face à des chocs récurrents.

Coordonnateurs responsables:

M. M. Haile
Directeur régional
Afrique australe
courriel: menghestab.haile@wfp.org

Mme A. D'Aprile
Directrice de pays
courriel: antonella.daprile@wfp.org

À l'horizon 2030, le plan stratégique de pays mise en priorité sur des approches durables, susceptibles d'être reproduites et amplifiées, afin de contribuer à la réalisation de l'objectif de développement durable 2 par une action visant à renforcer les systèmes et les institutions et à catalyser les efforts collectifs. Le plan stratégique de pays reconnaît le rôle du PAM en tant que partenaire technique spécialisé de choix dans l'action qui est menée afin de progresser concrètement vers l'élimination de la faim, en vue de 2030, année cible des objectifs de développement durable, qui sera aussi celle de la prochaine période de planification stratégique pour le pays.

Tirant parti de ses avantages comparatifs au Mozambique, le PAM visera à obtenir six effets directs stratégiques dans le cadre de cinq grands programmes institutionnels:

- Au titre de l'effet direct stratégique 1 – à savoir, les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et autres besoins essentiels –, le PAM viendra en aide aux populations touchées par une crise en favorisant un accès sûr et équitable à une alimentation adéquate et nutritive.
- Au titre de l'effet direct stratégique 2 – à savoir, les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition et de la santé –, le PAM aidera les acteurs nationaux et locaux à mettre en œuvre un ensemble intégré d'interventions à dimension nutritionnelle ou spécifiquement axées sur la nutrition et de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes.
- Au titre de l'effet direct stratégique 3 – à savoir, les populations disposent de moyens d'existence améliorés et sont mieux à même de se préparer aux chocs et aux facteurs de stress et de résister à leurs effets –, le PAM aidera les personnes et les communautés les plus vulnérables par une action visant à accroître et à diversifier les sources de revenus, à renforcer les capacités d'adaptation face à l'évolution du climat et à valoriser les ressources économiques.
- Au titre de l'effet direct stratégique 4 – à savoir, les capacités et les systèmes institutionnels sont renforcés –, le PAM travaillera en collaboration avec le Gouvernement et avec des partenaires dans l'objectif d'améliorer la gestion des risques de catastrophe et d'assurer une protection sociale plus efficace et apte à réagir aux chocs, tout en fournissant un appui au programme national d'alimentation scolaire.
- Au titre des effets directs stratégiques 5 et 6 – à savoir, les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces –, le PAM fournira des services d'appui à ses partenaires afin qu'ils puissent venir en aide aux populations vulnérables tout au long de l'année et intervenir dans les situations d'urgence.

Le plan stratégique de pays, qui a été établi en tenant compte des données d'expérience et des éléments factuels disponibles, répond aux impératifs de l'action humanitaire sans remettre en question l'attachement aux principes humanitaires. Il est axé sur une approche fondée sur les droits humains et sur le principe consistant à "ne pas nuire" et assurera la prise en compte des questions transversales liées à la problématique femmes-hommes, au handicap, à la nutrition, au VIH/sida ainsi qu'à la protection et à la responsabilité à l'égard des populations touchées.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Mozambique (2022-2026) (WFP/EB.A/2022/8-A/3), pour un coût total pour le PAM de 819 286 358 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

- 1 Le Mozambique est un pays à faible revenu et à déficit vivrier¹ et compte parmi les nations les plus pauvres du monde. En 2020, il se classait au 181^e rang sur 189 pays selon l'indice de développement humain² et au 103^e rang sur 107 pays selon l'indice de la faim dans le monde³. Soixante pour cent de la population, estimée à 31,3 millions⁴ de personnes, vit en situation d'extrême pauvreté, le revenu national brut par habitant étant de 420 dollars⁵.
- 2 Quatre-vingts pour cent de la population travaille dans le secteur informel, s'agissant principalement d'activités agricoles ou exercées à titre autonome pour lesquelles 12 pour cent seulement des travailleurs perçoivent un salaire; les femmes représentent 59 pour cent du marché du travail non structuré, mais seulement 20 pour cent⁶ d'entre elles sont rémunérées.
- 3 Le Mozambique est le pays du monde qui a été le plus touché par des phénomènes météorologiques extrêmes en 2019⁷ et le troisième pays d'Afrique le plus exposé aux catastrophes hydrométéorologiques. Les changements climatiques accroissent l'exposition du Mozambique à des chocs périodiques – sécheresses, inondations et tempêtes – et accentuent les vulnérabilités existantes⁸.
- 4 Depuis 2015, le pays connaît un ralentissement économique, joint à une forte contraction des investissements étrangers directs. Les retombées économiques de la crise de la dette cachée de 2016 ont engendré une nette réduction des financements extérieurs, un désengagement des donateurs, une dévaluation de la monnaie ainsi que la mise en place de mesures d'austérité qui ont affaibli les prestations sociales octroyées à une population déjà vulnérable. En 2020, les répercussions en cascade de la COVID-19 ont causé une nouvelle contraction de l'économie, de l'ordre de 1,3 pour cent, faisant ainsi plonger environ 2 millions de personnes dans la pauvreté en l'espace de moins d'un an⁹.
- 5 Depuis 2017, le conflit armé qui sévit à Cabo Delgado, la province la plus pauvre du Mozambique selon l'indice de pauvreté multidimensionnelle, s'est rapidement intensifié, accentuant les vulnérabilités existantes et touchant plus de 1,3 million de personnes¹⁰.
- 6 En 2019, le Mozambique se classait au 127^e rang sur 162 pays selon l'indice d'inégalité de genre¹¹. Les femmes et les filles sont confrontées à des normes restrictives à leur égard et à une violence généralisée à caractère sexiste. Dans ce pays qui enregistre le cinquième taux de mariage d'enfants le plus élevé au monde, un peu moins de 50 pour cent des filles sont mariées et 40 pour cent ont leur premier enfant avant l'âge de 18 ans¹².

¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). [Pays à faible revenu et à déficit vivrier](#).

² Programme des Nations Unies pour le développement. [Human Development Index and its components](#).

³ [Global Hunger Index. Mozambique](#).

⁴ Fonds des Nations Unies pour la population. [Population mondiale: Mozambique](#).

⁵ Banque mondiale. [RNB par habitant, méthode Atlas \(\\$ US courants\) – Mozambique](#).

⁶ Organisation des Nations Unies (ONU). 2021. [Mozambique Common Country Analysis](#).

⁷ Eckstein, D., Künzel, V. et Schäfer, L. 2021. [Global Climate Index 2021: Who Suffers Most from Extreme Weather Events? Weather-Related Loss Events in 2019 and 2000–2019](#) (en anglais uniquement).

⁸ ONU. 2021. [Mozambique Common Country Analysis](#).

⁹ Barletta, G., Castigo, F., Egger, E., Keller, M., Salvucci, V. et Tarp, F. 2021. [The impact of COVID-19 on consumption poverty in Mozambique](#) (en anglais uniquement).

¹⁰ ONU. 2021. [Mozambique Common Country Analysis](#).

¹¹ Programme des Nations Unies pour le développement. [Human Development Reports: Gender Inequality Index](#).

¹² ONU. 2021. [Mozambique Common Country Analysis](#).

- 7 À l'échelle mondiale, le Mozambique occupe le deuxième rang quant au nombre de personnes vivant avec le VIH et au taux de nouvelles infections liées au VIH: dans le pays, le sida est la principale cause de décès et d'invalidité¹³. Les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par le VIH, en particulier dans la tranche d'âge des 15 à 24 ans, où le taux de prévalence est de 7,1 pour cent, contre 2,8 pour cent chez les hommes du même âge. L'insécurité alimentaire est un facteur de risque d'infection par le VIH et représente un obstacle majeur à l'observance du traitement antirétroviral et à la poursuite des soins. Les personnes handicapées sont plus exposées que les autres à tous les facteurs de risque connus associés au VIH/sida¹⁴. Le Mozambique demeure fortement touché par la tuberculose, les taux d'incidence de la maladie et de mortalité associée étant restés stationnaires au cours de la dernière décennie¹⁵.
- 8 L'accès à l'éducation s'est amélioré, mais des défis restent à relever quant au maintien scolaire et à la qualité de l'apprentissage. Sur le secteur de l'éducation pèsent tant la faiblesse des capacités humaines et administratives que le cadre institutionnel, qui est fortement tributaire de l'aide extérieure, ce qui témoigne d'une participation insuffisante des communautés sur le plan scolaire. Le Mozambique affiche l'un des taux de scolarisation les plus bas au monde (en particulier pour les filles) et se situe aux derniers rangs quant à la durée moyenne de scolarisation (qui est de trois ans et six mois)¹⁶, sachant que 42 pour cent seulement des enfants terminent le cycle primaire.
- 9 Plusieurs facteurs, en particulier la prévalence de normes culturelles discriminatoires, des ressources publiques insuffisantes, les lacunes en matière de politiques et le manque de données, font obstacle à une inclusion effective des personnes handicapées et à la protection de leurs droits humains. Les enfants handicapés sont souvent privés d'éducation, de soins de santé et d'interactions sociales régulières¹⁷.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

- 10 Au cours de la dernière décennie, le Mozambique a sensiblement progressé sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), avec une baisse des taux de mortalité maternelle et infantile et une amélioration de l'accès des filles, des garçons et des adultes aux services d'éducation de base. En 2021, le pays a toutefois reculé de 12 positions pour se placer au 152^e rang sur 165 pays selon l'indice des ODD. S'agissant de la concrétisation des ODD, le pays n'est "sur la bonne voie ou dans le maintien de l'élan" qu'en ce qui concerne l'ODD 13 relatif à la lutte contre les changements climatiques et l'ODD 8 relatif au travail décent et à la croissance économique¹⁸. La disponibilité limitée de données ventilées pèse sur la capacité du Mozambique de rendre compte des progrès accomplis sur la voie de la réalisation des ODD.

¹³ ONU. 2021. *Mozambique Common Country Analysis*.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Fonds des Nations Unies pour la population. *Mozambique country profile. UNFPA-UNICEF Global Programme to End Child Marriage*.

¹⁷ ONU. 2021. *Mozambique Common Country Analysis*.

¹⁸ [Tableau de bord du Rapport sur le développement durable: Mozambique](#) (en anglais uniquement).

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

- 11 *Accès à la nourriture.* Au Mozambique, la situation en ce qui concerne l'accès à la nourriture demeure particulièrement préoccupante; un peu plus de la moitié des ménages n'ont pas les moyens de se procurer les denrées nécessaires à une alimentation nutritive, et en moyenne 25 pour cent des familles vivent en situation d'insécurité alimentaire aiguë à la suite d'un choc, et cela au moins une fois par an, conditions que l'allongement des périodes de soudure sous l'effet des changements climatiques contribue à aggraver¹⁹. S'agissant uniquement de faire face à la crise qui sévit dans le nord du pays, le plan d'intervention humanitaire pour 2022 estime à plus d'un million le nombre de ceux qui ont besoin d'une assistance et fixe à 941 000 le nombre de bénéficiaires ciblés d'une assistance alimentaire humanitaire, population constituée de personnes déplacées à l'intérieur du pays et, à hauteur d'environ 20 pour cent, de familles d'accueil dans les provinces touchées.
- 12 *Élimination de la malnutrition.* Le Mozambique est affligé par la progression de la malnutrition sous différentes formes, notamment l'émaciation, le retard de croissance, le surpoids, l'insuffisance pondérale et les carences en micronutriments, qui coexistent à des degrés divers dans les villes comme en milieu rural. La malnutrition, qui est la principale cause sous-jacente de la mortalité des enfants de moins de 5 ans, est associée à un tiers de tous les décès enregistrés dans cette tranche d'âge²⁰. Le taux de prévalence du retard de croissance (malnutrition chronique) est toujours élevé, ayant peu évolué depuis 2011, et 43 pour cent des enfants de moins de 5 ans et 28 pour cent des nourrissons de moins de 6 mois sont concernés, ce qui témoigne de pratiques d'allaitement inadaptées, du mauvais état de santé des mères et de leur nutrition insuffisante. Le VIH et la malnutrition sont étroitement liés: la dénutrition aggrave l'immunodéficience et peut contribuer à l'évolution de l'infection par le VIH vers le sida²¹.
- 13 *Productivité et revenus des petits exploitants.* La productivité des petits exploitants est faible, tout comme leurs revenus, en raison de l'absence de technologies adaptées, du recours aux pratiques culturelles traditionnelles, du niveau élevé des pertes après récolte (estimées à 30 pour cent), de l'utilisation de variétés de semences à faible rendement, d'une faible mécanisation et d'un accès limité aux services de vulgarisation²². L'accès au marché est extrêmement restreint, de même que celui des petits exploitants agricoles au crédit et à l'information sur les marchés, tandis que les économies d'échelle sont faibles et contribuent à la compression des prix des produits. Rares sont les sources de revenus possibles en dehors du secteur agricole et, pendant les périodes de soudure, les paysans qui pratiquent une agriculture de subsistance n'ont pas de moyens de protection suffisants contre l'insécurité alimentaire.

¹⁹ ONU. 2021. *Mozambique Common Country Analysis*.

²⁰ Ministère de la santé. 2019. *Stratégie nationale pour l'alimentation du nourrisson, 2019-2029* (en portugais uniquement).

²¹ Duggal, S. Chugh, T. et Duggal, AK. 2012. *HIV and malnutrition: Effects on immune system* (en anglais uniquement). *Clinical and Developmental Immunology*, 2012:784740. doi: 10.1155/2012/784740.

²² Fonds international de développement agricole. Mozambique.

- 14 *Systèmes alimentaires durables.* Au Mozambique, en dépit de la croissance de la population, de la disponibilité de terres arables²³ et du développement des services financiers, la production vivrière n'a guère progressé dans les dix dernières années²⁴ et le pays est de plus en plus tributaire des importations alimentaires²⁵. S'agissant des produits issus de l'agriculture de subsistance qui contribuent à un apport optimal en nutriments, la production se situe au-dessous des seuils recommandés.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

- 15 *Cohérence des politiques.* Depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en 2015, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures essentielles visant à intégrer les ODD dans les cadres, politiques et instruments de planification nationaux; des mécanismes et des dispositifs institutionnels propres à favoriser la mise en œuvre inclusive et cohérente des ODD ont également été mis en place. Néanmoins, bien que le plan de décentralisation soit en phase avec les approches fondées sur la participation de l'ensemble des pouvoirs publics et de la société tout entière, sa mise en application demeure difficile: en effet, des retards dans l'intégration des politiques, l'absence d'objectifs interministériels communs ainsi qu'un manque de clarté au niveau des mandats font obstacle à une plus vaste participation des ministères²⁶.
- 16 *Diversification des ressources.* Le Mozambique n'a pas encore estimé le coût de la réalisation des ODD, ni adopté une stratégie globale de mobilisation de fonds²⁷; le ralentissement économique spectaculaire de ces six dernières années a considérablement réduit la marge de manœuvre budgétaire du Gouvernement aux fins de la réalisation du Programme 2030.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

- 17 L'objectif Faim zéro représente encore un défi majeur au Mozambique, et cela, en raison de plusieurs facteurs:
- *Pauvreté chronique.* La plupart des Mozambicains sont plus pauvres qu'ils ne l'étaient il y a dix ans et les dépenses des ménages ont reculé de 17 pour cent entre 2014-2015 et 2019-2020²⁸. À peine un peu moins des deux tiers de la population se situent en dessous du seuil de pauvreté internationale que la Banque mondiale établit à 1,90 dollar par jour, et 76,9 pour cent des Mozambicains vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle²⁹.
 - *Changements climatiques.* Les aléas climatiques accentuent les vulnérabilités existantes et dérèglent régulièrement les systèmes alimentaires. Soixante pour cent de la population vit dans des zones côtières frappées par des catastrophes survenant brutalement; les deux tiers des Mozambicains vivent en milieu rural et 90 pour cent de ces populations dépendent, pour leur survie, d'une production agricole pluviale à petite échelle.

²³ Seulement 16 pour cent des terres cultivables sont exploitées.

²⁴ The Global Economy. [Food production index – country rankings](#) (en anglais uniquement).

²⁵ Département de l'agriculture des États-Unis. Page Web sur le [Mozambique](#) (en anglais uniquement).

²⁶ ONU. 2021. [Mozambique Common Country Analysis](#).

²⁷ ONU. 2021. [Mozambique Common Country Analysis](#).

²⁸ Institut national de statistiques. 2021. Enquête sur les dépenses des ménages, 2019-2020 (en portugais uniquement).

²⁹ Banque mondiale. 2021. [Poverty and Shared Prosperity 2020 - Reversals of Fortune](#). Washington.

- *Incidences du conflit.* Le conflit qui sévit à Cabo Delgado a donné lieu au déplacement d'environ 750 000 personnes³⁰, déréglé les moyens d'existence et entravé l'accès aux services de base. Au Mozambique, 1,7 million de personnes vivent dans l'insécurité alimentaire, à des niveaux élevés, dont 950 000 se trouvent dans les provinces septentrionales de Cabo Delgado, de Niassa, de Nampula et de Zambezia.
- *Inégalités généralisées entre les sexes.* Les inégalités entre les femmes et les hommes, qui sont directement liées à un système de pouvoir et de privilèges, exposent davantage les femmes au risque de souffrir de la faim et les rendent plus vulnérables, dans toutes les dimensions de la sécurité alimentaire; elles pèsent, en la limitant, sur la capacité des femmes de faire face aux chocs et aux facteurs de stress et de s'en remettre. Les femmes rurales font l'objet d'une marginalisation structurelle et économique supplémentaire, notamment d'une discrimination quant à leurs droits à la terre et à l'héritage et d'un accès restreint aux ressources productives.
- *Capacités limitées en matière de protection sociale.* Le Gouvernement a mis en place un cadre juridique et réglementaire en matière de protection sociale, qui a permis d'accomplir des progrès remarquables en renforçant les filets de sécurité nationaux, dont la portée a aussi été étendue. Cependant, les programmes nationaux ne sont pas encore suffisamment complets ni pleinement efficaces pour protéger une population déjà appauvrie contre les effets de chocs récurrents, les incidences du conflit ou, plus récemment, les retombées économiques de la COVID-19³¹.
- *Capital humain et éducation.* Les niveaux de malnutrition élevés ont une incidence négative sur les acquis cognitifs des enfants, l'éducation et la productivité, ce qui accentue la pauvreté des ménages et nuit à la performance économique globale. La COVID-19 a imposé la fermeture des écoles pendant la plus grande partie de l'année 2020, ce qui a pénalisé 8,5 millions d'élèves et porté atteinte à la sécurité alimentaire et à la nutrition de près de 300 000 enfants à la suite de l'interruption des programmes d'alimentation scolaire.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

- 18 Dans le cadre de l'action visant à "sauver des vies", le Bureau du PAM au Mozambique est reconnu par le Gouvernement et d'autres partenaires comme étant l'organisme chef de file pour les interventions d'urgence. Témoignant de sa capacité d'intervenir face aux besoins, à l'échelle voulue et avec agilité, le PAM a renforcé l'assistance alimentaire vitale fournie dans le nord du Mozambique, dont les bénéficiaires sont passés de 30 000 personnes déplacées, à 936 000 en septembre 2021³². Une évaluation du plan stratégique de pays (PSP) pour 2017-2021 a permis de mettre en avant la réorientation stratégique du portefeuille d'activités du PAM visant à "changer la vie", qui donne la priorité à l'appui et au renforcement des capacités en faveur des institutions et systèmes gouvernementaux.

³⁰ Organisation internationale pour les migrations. 2021. Organisation internationale pour les migrations. 2021. *Mozambique: Baseline Assessment Round 13. Cabo Delgado, Nampula, Niassa, Sofala, Zambezia and Inhambane Provinces - September 2021.*

³¹ ONU. 2021. *Mozambique Common Country Analysis.*

³² Rapports mensuels de suivi du PAM pour le Mozambique, 2020-2021.

- 19 Au cours de la mise en œuvre du PSP pour 2017-2021, le bureau de pays a introduit l'adaptation aux changements climatiques afin de renforcer davantage les capacités nationales de réduction des risques de catastrophe, et il a consolidé les synergies entre les différents mécanismes d'action: interventions en cas de catastrophe, protection sociale réactive face aux chocs, alerte rapide, financement fondé sur les prévisions et mesures d'anticipation. Sur la base des enseignements tirés des évaluations précédentes, le PAM a mis en place avec succès des programmes de gestion intégrée des risques liés au climat, en lien avec les activités d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants et les initiatives d'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui permettent d'améliorer la résilience au niveau des ménages.
- 20 L'appui que le PAM fournit au programme national d'alimentation scolaire en tant que moyen permettant de mettre en œuvre une approche intégrant l'éducation, la santé et la nutrition, et la promotion d'une alimentation scolaire à base de produits locaux, sont en phase avec les enseignements tirés d'une évaluation stratégique de la contribution des activités d'alimentation scolaire à la réalisation des ODD, menée en 2021. Le PAM continuera de renforcer les synergies établies, d'une part, avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Fonds des Nations Unies pour la population, aux fins d'une approche intégrée des programmes en milieu scolaire et, d'autre part, avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, afin de renforcer les systèmes alimentaires locaux et de pérenniser l'approche de l'alimentation scolaire utilisant la production locale.
- 21 L'évaluation du PSP a également permis de reconnaître l'importante contribution du PAM aux efforts déployés par les pouvoirs publics pour renforcer les dispositifs de protection sociale en vue de se préparer aux crises et de faire face aux situations d'urgence, en particulier grâce à l'élaboration d'une stratégie de rétablissement des systèmes de protection sociale permettant d'assurer le passage en douceur de l'aide humanitaire à des programmes d'assistance sociale de longue durée, pilotés par les pouvoirs publics. Le PAM a réussi à intensifier le recours aux transferts de type monétaire dans le cadre des programmes nationaux de protection sociale, y compris les transferts monétaires non assortis de conditions destinés aux ménages vulnérables touchés par la COVID-19.
- 2.2 Harmonisation avec les plans de développement nationaux, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres**
- 22 Les objectifs stratégiques du PSP sont en phase avec ceux de la stratégie nationale de développement pour 2015-2035 et du programme quinquennal pour 2020-2024, adoptés par le Gouvernement, ainsi qu'avec les objectifs du plan d'intervention humanitaire pour 2022, du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2022-2026 (ci-après dénommé "Plan-cadre de coopération") et du Plan stratégique du PAM pour 2022-2025. Le PSP a été établi en tenant compte des données d'expérience et des éléments factuels disponibles, en particulier de l'analyse climatique intégrée menée par le PAM en 2017 et de l'analyse commune de pays pour le Mozambique réalisée en 2021.
- 23 Le PSP, qui est fondé sur des théories du changement dont les axes thématiques éclairent l'orientation stratégique, s'inscrit en particulier dans le droit fil de la théorie du changement énoncée dans le Plan-cadre de coopération et, de fait, le PAM rend compte des résultats obtenus au titre de deux effets du Plan-cadre:
- *Effet 1 (Développement humain):* d'ici à 2026, un plus grand nombre de personnes, en particulier les plus vulnérables et les plus marginalisées, bénéficient d'un accès et d'un recours plus équitables à des dispositifs de protection sociale et à des services sociaux essentiels de qualité, inclusifs, résilients, réactifs face aux chocs et tenant compte de la problématique femmes-hommes.

- *Effet 2 (Diversification économique et moyens d'existence durables):* d'ici à 2026, un plus grand nombre de personnes, en particulier les femmes et les jeunes, contribuent à une croissance économique plus diversifiée, plus inclusive et plus durable, fondée sur une augmentation de la production, une productivité accrue et des chaînes de valeur ajoutée renforcées, et en tirent des avantages.
- *Effet 3 (résilience face aux aléas climatiques et utilisation durable des ressources naturelles):* d'ici à 2026, un plus grand nombre de personnes, en particulier les plus vulnérables, deviennent résilientes face aux changements climatiques et aux catastrophes et tirent profit d'une gestion plus durable de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que de la mise en place d'infrastructures et d'établissements humains résilients, ce qui a un effet positif sur le produit intérieur brut national.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

- 24 Aux fins de l'élaboration du PSP, le PAM a travaillé en collaboration avec les parties prenantes, dans le cadre de réunions bilatérales, de consultations et d'ateliers, et plus particulièrement avec les institutions gouvernementales, aux niveaux national et provincial, les donateurs, les partenaires coopérants et d'autres entités des Nations Unies. Le PAM a informé les parties prenantes de l'orientation stratégique, des priorités et de la raison d'être du plan stratégique proposé, et le processus de concertation mené a permis de recueillir de précieuses observations, de les mettre à profit et d'étudier des programmes conjoints ou complémentaires susceptibles d'être mis en œuvre à l'appui du Plan-cadre de coopération et des priorités nationales.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

- 25 Le présent PSP, de deuxième génération, renforce le rôle de conseiller technique que joue le PAM ainsi que la position de celui-ci en tant que partenaire technique spécialisé de choix, s'agissant d'appuyer les priorités nationales et les programmes mis en œuvre au titre du Programme 2030, ainsi que d'obtenir des résultats concrets dans le cadre des programmes gouvernementaux, dans la mesure du possible, ou bien de renforcer ces programmes, mais seulement lorsque les besoins dépassent les capacités d'intervention du Gouvernement sur les plans institutionnel et financier.
- 26 Compte tenu des recommandations issues de l'évaluation du PSP ainsi que de l'analyse climatique intégrée réalisée en 2017 et des éléments factuels supplémentaires recueillis par le bureau de pays³³, le PSP propose un ensemble intégré d'interventions tenant compte du climat et de la nutrition, à mener tout au long du cycle de gestion des catastrophes, qui contribuent à l'adaptation aux changements climatiques tout en s'attaquant aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Le PSP vise à renforcer la résilience et à réduire la vulnérabilité, tant aux niveaux individuel, familial, communautaire et institutionnel qu'à l'échelle des systèmes, et cela, au moyen d'une programmation multisectorielle tenant compte des risques.

³³ PAM et Fonds international pour le développement agricole. 2018. *Mozambique climate analysis* (en anglais uniquement); PAM et Service météorologique du Royaume-Uni. 2021. *Climate projections* (en anglais uniquement).

- 27 Le PAM poursuivra ses interventions visant à sauver des vies et il encouragera et favorisera l'action plus vaste engagée par le système des Nations Unies et le Gouvernement pour renforcer la cohérence et la complémentarité des activités humanitaires, de développement et de recherche de la paix, tout en faisant avancer les priorités en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. S'agissant en particulier d'améliorer la résilience, le PAM concrétisera ce triple lien en s'appuyant sur divers points d'ancrage:
- *Prévention des crises.* Le PAM continuera d'investir dans la préparation, l'alerte rapide et les mesures d'anticipation afin de réduire les besoins en matière d'assistance humanitaire et d'empêcher que les chocs ne deviennent des catastrophes.
 - *Passage de l'action humanitaire aux activités de développement.* Grâce à la marge de manœuvre nécessaire pour suivre une approche adaptée au contexte et tenant compte du conflit, le PAM continuera de fournir une assistance humanitaire tout en investissant afin de renforcer l'autonomie des personnes et des communautés touchées par la crise, et en rattachant l'assistance d'urgence aux interventions de relèvement rapide et d'appui aux moyens d'existence, contribuant ainsi à la cohésion sociale et à la paix tout en renforçant la résilience des communautés face aux chocs et aux facteurs de stress.
 - *Renforcement des capacités nationales et locales.* Le PAM continuera de miser sur l'assistance humanitaire sous la forme de transferts de type monétaire, afin de renforcer les capacités d'adaptation des programmes nationaux de protection sociale et d'améliorer la réactivité face aux chocs grâce à l'anticipation et à l'atténuation de leurs effets, ainsi que par la fourniture d'une assistance avant, pendant et après les crises.
- 28 Mettant à profit son savoir-faire en matière de chaînes d'approvisionnement, le PAM continuera de donner la priorité aux achats locaux et à l'intensification des interventions comportant des transferts de type monétaire, contribuant ainsi à injecter des liquidités dans les économies locales, à promouvoir des solutions fondées sur le marché et à renforcer les capacités des acteurs des filières tout en améliorant l'inclusion financière et l'égalité femmes-hommes et en donnant aux populations ciblées les moyens de satisfaire leurs besoins essentiels.
- 29 Le présent PSP s'attaque aux causes fondamentales, immédiates et profondes de la malnutrition. Les programmes du PAM visant à améliorer la nutrition et à renforcer la résilience sont complémentaires et élaborés selon des approches qui se renforcent mutuellement et préconisent une programmation multisectorielle, intégrée et à plusieurs niveaux, faisant intervenir de multiples partenaires à l'échelle de divers systèmes, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection sociale, de l'agriculture et de l'alimentation, et axée sur les personnes et les communautés les plus vulnérables.
- 30 Un élément essentiel du processus de programmation visant à renforcer la résilience, en vertu d'une approche fondée sur la participation de l'ensemble de la société, est la collaboration que le PAM établit de manière systématique avec les parties prenantes nationales et locales (en particulier, les groupes de défense des droits, le module de la protection, les plateformes pour la prévention de la violence sexiste et la protection des enfants et le groupe de travail sur le handicap) afin de favoriser l'inclusion sociale et l'équité femmes-hommes. Les inégalités entre les femmes et les hommes et les vulnérabilités liées à l'âge sont traitées tout au long du PSP afin que les interventions puissent avoir des effets durables aux niveaux des ménages et des communautés.

- 31 Des activités générales de communication, adaptées au contexte et visant à faire évoluer la société et les comportements, seront mises en œuvre au titre de tous les effets directs stratégiques afin de promouvoir des messages clés concernant la nutrition, l'accès à la nourriture, la santé sexuelle et procréative, la protection et les relations positives entre femmes et hommes. La stratégie de communication visant à faire évoluer la société et les comportements en matière de nutrition est centrée sur les principales causes du retard de croissance: mode d'alimentation au sein des familles, dynamique des relations entre les femmes et les hommes, santé et nutrition des mères, alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, et assainissement et hygiène.
- 32 Le PAM continuera de mettre à disposition ses capacités et son savoir-faire en matière de chaînes d'approvisionnement et élargira son modèle interne de prestations de services en fournissant des services supplémentaires à la demande tout en facilitant l'accès aux services délégués qu'il assure. Il fera également usage des moyens techniques internes, accélérera la transformation numérique et étudiera et développera le recours aux technologies de suivi à distance, aux données mobiles et géospatiales (imagerie par satellite et par drone) et à d'autres solutions numériques innovantes pour la collecte de données actualisées et plus pertinentes, propres à guider ses activités de planification opérationnelle, de mise en œuvre et de communication d'informations, améliorant ainsi la collecte et l'analyse des données afin de renforcer la prise de décisions fondée sur des données et la production d'éléments factuels.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par une crise dans les zones ciblées sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels immédiatement avant, pendant et après les chocs

- 33 L'effet direct stratégique 1 vise à sauver des vies, à préserver la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des personnes et des communautés vulnérables touchées par un choc et à renforcer la prestation des services essentiels en matière de santé et de nutrition tout en tirant parti des possibilités de lancer des activités visant à améliorer la résilience et à renforcer l'autonomie.

Domaine d'action privilégié

- 34 L'effet direct stratégique 1 est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

- 35 Au titre de l'effet direct stratégique 1, le PAM veillera à garantir l'accès à la nourriture (cible 1 de l'ODD 2). Cet effet direct stratégique est en phase avec les objectifs 1 et 2 du Plan directeur national pour la prévention des catastrophes naturelles et l'atténuation de leurs effets et avec le Plan directeur pour la réduction des risques de catastrophe (2017-2030). Il contribue à la réalisation des trois objectifs stratégiques du plan d'intervention humanitaire de 2022, s'agissant de sauver des vies, d'assurer le maintien de la vie et de protéger.

Produits escomptés

- 36 Les quatre produits suivants permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 1:
- 1.1 Les populations touchées par une crise reçoivent une assistance alimentaire et/ou monétaire (y compris des aliments nutritifs spécialisés, le cas échéant) (niveau 1) leur permettant de satisfaire leurs besoins alimentaires.
 - 1.2 Les populations touchées par une crise (niveau 1) participent à des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et à des activités génératrices de revenus visant à améliorer leurs moyens d'existence, à renforcer leur autonomie et à favoriser un relèvement rapide.

- 1.3 Les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose et celles qui ont des besoins spéciaux (niveau 1) bénéficient d'activités vitales de prévention et de prise en charge de la malnutrition aiguë et des carences en micronutriments.
- 1.4 Les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose dans les communautés ciblées (niveau 2) bénéficient de prestations de services de santé renforcées au niveau local aux fins de la prévention, de la détection précoce et du traitement de la malnutrition aiguë.

Activité essentielle

Activité 1: Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle intégrée aux personnes touchées par un conflit ou une catastrophe

- 37 Immédiatement après un choc et si les besoins dépassent les capacités d'intervention du Gouvernement sur les plans institutionnel et financier, le PAM fournira aux personnes en situation d'insécurité alimentaire une assistance alimentaire en nature ou sous forme de transferts de type monétaire, non assortie de conditions.
- 38 Afin de prévenir la malnutrition aiguë, le PAM s'efforcera d'assurer aux groupes vulnérables un apport alimentaire suffisant et de veiller à leur état de santé, en adoptant des approches adaptées au contexte; dans les situations d'urgence où la prévalence du retard de croissance, de l'émaciation, des carences en micronutriments et de l'insécurité alimentaire est déjà élevée, il mettra en œuvre des programmes de supplémentation alimentaire généralisée à l'intention des groupes à haut risque, parallèlement à une assistance alimentaire générale.
- 39 Le PAM aidera le Ministère de la santé à déployer à plus grande échelle un ensemble intégré de services essentiels de santé et de nutrition, et il renforcera les capacités du personnel des établissements de santé et des agents de santé communautaires aux fins de la gestion de la malnutrition aiguë (surtout pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée) et du maintien des services de dépistage, de traitement et de conseil pour le VIH et la tuberculose. Le PAM tirera parti de ses capacités en matière de chaînes d'approvisionnement pour procéder à des achats d'aliments nutritifs spécialisés et aux approvisionnements connexes, et en garantir la disponibilité.
- 40 Afin de favoriser le relèvement rapide des ménages touchés et de renforcer leur autonomie, en tenant compte du contexte et en s'appuyant sur des analyses du marché et des conflits, le PAM assurera aux bénéficiaires, dans la mesure du possible, le passage d'une assistance alimentaire générale à des programmes d'appui à la création d'actifs et aux moyens d'existence, y compris dans les zones urbaines³⁴. Une approche participative et inclusive sera adoptée afin de favoriser la prise en main des activités par les communautés et leur collaboration. Cela permettra de garantir l'utilité, le bon entretien et la durabilité des actifs construits, et les objectifs en matière de réciprocité des avantages, de cohésion sociale et de consolidation de la paix seront renforcés. Le PAM s'attachera à orienter la plupart des ménages vulnérables qui ne sont pas en mesure de participer aux activités de création d'actifs, vers les services de protection sociale, afin d'assurer la continuité de l'assistance.

³⁴ Compte tenu du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays qui se trouvent dans les zones urbaines et périurbaines, les interventions d'assistance alimentaire pour la création d'actifs ou les activités de formation peuvent permettre d'atténuer l'impact d'une augmentation inattendue de la population sur des infrastructures et services urbains déjà fragiles, générant ainsi des effets positifs pour ce qui est de la stabilité sociale et de la santé publique.

Partenariats

- 41 Des partenaires essentiels pour les interventions d'urgence sont notamment l'Institut national de gestion des catastrophes, le Ministère de la santé et le Secrétariat technique chargé de la nutrition et de la sécurité alimentaire, les autorités locales, d'autres entités des Nations Unies, les organisations non gouvernementales (ONG), la société civile et les universités.

Hypothèses

- 42 La production alimentaire, dont le dérèglement est temporaire, reprend dès que les conditions le permettent, c'est-à-dire lorsque sont rétablis l'accès à la terre en cas de conflit et l'état des terres après une catastrophe naturelle. L'accès aux personnes et aux communautés vulnérables est maintenu, tout comme l'aide financière des donateurs.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

- 43 Le PAM continuera d'améliorer la capacité d'intervention d'urgence des pouvoirs publics, tout en insistant sur le renforcement des capacités et des systèmes pour faire en sorte que les interventions menées au niveau national soient plus adaptatives et plus viables à long terme et puissent être reproduites à plus grande échelle.

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2030, la malnutrition sous toutes ses formes est réduite, principalement chez les enfants, les femmes et les filles, grâce à une meilleure équité femmes-hommes ainsi qu'à une alimentation saine et à des services de santé plus accessibles dont la disponibilité et l'utilisation sont améliorées

- 44 L'effet direct stratégique 2 est axé sur le renforcement du capital humain. En phase avec l'approche multisectorielle adoptée par le Gouvernement pour améliorer les résultats en matière de nutrition tout au long du cycle de vie, le PAM suit une approche intergénérationnelle visant à prévenir la malnutrition sous toutes ses formes et axée en particulier sur les 1 000 premiers jours de la vie, dans l'objectif de réduire les taux élevés de retard de croissance.

Domaine d'action privilégié

- 45 L'effet direct stratégique 2 est axé sur les causes profondes.

Harmonisation avec les priorités nationales

- 46 Au titre de l'effet direct stratégique 2, le PAM contribue à la réalisation de la cible 2 de l'ODD 2 (mettre fin à toutes les formes de malnutrition). L'effet direct stratégique est en phase avec la stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (2021-2030), le Programme 2025 et la politique nationale en matière de santé. Il contribue à la priorité stratégique 1 (développement humain) du Plan-cadre de coopération.

Produits escomptés

- 47 Les quatre produits suivants permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 2:
- 2.1 Les nourrissons et les jeunes enfants, les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants d'âge scolaire, les adolescents et d'autres groupes vulnérables (niveau 1) bénéficient d'interventions essentielles, spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle, qui améliorent leur état nutritionnel.
 - 2.2 L'autonomisation des femmes (niveau 1) et des adolescents est renforcée grâce à des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements concernant la nutrition, l'accès optimal aux aliments, l'égalité entre les femmes et les hommes et la santé sexuelle et procréative, ainsi qu'au moyen d'activités de formation destinées à faciliter l'acquisition de connaissances financières de base et de compétences professionnelles, et à la création de moyens d'existence.

- 2.3 Les communautés en situation de vulnérabilité chronique et celles touchées par un choc (niveau 3) tirent avantage de la capacité accrue des autorités nationales et locales et d'autres parties prenantes d'élaborer, de mettre en œuvre et de coordonner des programmes multisectoriels visant à prévenir la malnutrition sous toutes ses formes.
- 2.4 Les communautés vulnérables (niveau 3) sont protégées contre toutes les formes de malnutrition grâce, d'une part, à un processus fiable de recherche et d'analyse de données permettant d'assurer un ciblage efficace et d'éclairer la conception des programmes et, d'autre part, au renforcement de la capacité des pouvoirs publics de générer des éléments factuels et de les mettre à profit.

Activité essentielle

Activité 2: Aider les acteurs nationaux et locaux dans l'exécution d'interventions multisectorielles spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle et visant à lutter contre la malnutrition

- 48 Le PAM travaillera en collaboration avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes multisectorielles afin de mettre en œuvre, sur plusieurs niveaux, des interventions à dimension nutritionnelle de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes, qui lui serviront de points d'ancrage aux fins de l'amplification et du renforcement des mesures spécifiquement axées sur la nutrition.
- 49 Tirant parti de l'échelle et de la portée de ses opérations ainsi que des bons résultats obtenus dans le cadre de programmes pilotes visant à réduire les taux de retard de croissance, le PAM intégrera la nutrition dans toutes les plateformes de programmation afin de s'attaquer aux facteurs de la malnutrition du point de vue tant des systèmes alimentaires que des systèmes de santé, en insistant sur le rôle que jouent l'autonomisation des femmes et l'équité femmes-hommes à cet égard, en particulier en ce qui concerne les adolescentes.
- 50 Des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements accompagneront les interventions spécifiquement axées sur la nutrition, afin de susciter un changement d'attitude et d'encourager l'adoption de pratiques optimales à l'appui d'une nutrition satisfaisante. Il peut s'agir, par exemple, d'améliorer les connaissances en ce qui concerne la malnutrition aiguë, le VIH et la tuberculose et les comportements qui concourent à une bonne santé, de sensibiliser davantage à ces questions, de réduire la stigmatisation, de générer une demande pour les services disponibles et d'encourager leur utilisation.
- 51 Le PAM tirera parti de son rôle de premier plan dans le cadre d'instances nationales et des réseaux du mouvement Renforcer la nutrition, afin d'améliorer la gouvernance en matière de nutrition, et il contribuera à la production d'éléments factuels en apportant son appui à la conception et à la réalisation d'enquêtes et d'études nationales qui permettent de combler les lacunes en matière de données, d'éclairer l'élaboration des programmes, de mettre en évidence le processus engagé et ses effets et d'appuyer les activités de plaidoyer.

Partenariats

- 52 Le PAM travaille en partenariat étroit avec le Secrétariat technique du Mozambique chargé de la sécurité alimentaire et de la nutrition et les entités gouvernementales d'exécution, notamment le Ministère de la santé, s'attachant principalement à faire progresser le dialogue et à tirer parti des compétences spécialisées et des complémentarités qui existent entre les divers secteurs, en concertation avec un large éventail de parties prenantes.

- 53 Mettant à profit son savoir-faire en matière de chaînes d'approvisionnement et l'action menée au sein du réseau d'entreprises du mouvement Renforcer la nutrition, le PAM travaille en collaboration avec le Ministère de l'industrie et du commerce, un certain nombre de partenaires du secteur privé et d'autres parties prenantes, à l'appui d'initiatives d'enrichissement d'aliments et en faveur d'un meilleur contrôle de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments.

Hypothèses

- 54 Les donateurs sont prêts à investir dans la mise en œuvre de programmes détaillés, à moyen et à long terme, à l'échelle des communautés et des districts. Les partenariats et la participation à l'élaboration des politiques sont encouragés et favorisent un environnement porteur au sein duquel la nutrition est dûment prise en compte.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

- 55 Dans le cadre de ses partenariats multisectoriels, le PAM s'efforce d'assurer une programmation de grande qualité et des résultats s'inscrivant dans la durée. La priorité sera donnée au renforcement des systèmes nationaux et des capacités des administrations locales, s'agissant de coordonner un dispositif complet d'interventions et d'en assurer la mise en œuvre à plus grande échelle, le suivi et la gestion.

Effet direct stratégique 3: Dans les zones ciblées, les communautés, les ménages, les femmes et les jeunes qui sont en situation de vulnérabilité et touchés par un choc disposent de moyens d'existence plus équitables, plus résilients, plus durables et plus intelligents face au climat, grâce à des capacités d'adaptation et de production renforcées qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels d'ici à 2030

- 56 Grâce à des points d'ancrage clés à tous les niveaux des systèmes alimentaires et aux liens établis dans l'ensemble du PSP, l'effet direct stratégique 3 sera obtenu au moyen d'un éventail intégré d'interventions dans divers domaines (gestion des risques liés au climat, renforcement des moyens d'existence, agriculture adaptative et appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants), qui permettent de renforcer la résilience des ménages, des communautés et des systèmes alimentaires face aux chocs et facteurs de stress liés au climat et d'assurer aux personnes et communautés pauvres et marginalisées un accès durable à des sources de revenus et à des aliments nutritifs en quantité suffisante.

Domaine d'action privilégié

- 57 L'effet direct stratégique 3 est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

- 58 Au titre de l'effet direct stratégique 3, le PAM favorisera la mise en place de systèmes alimentaires durables (cible 4 de l'ODD 2). L'effet direct est en phase avec le programme quinquennal du Gouvernement pour 2020-2024, le plan stratégique de développement du secteur agricole pour 2021-2030 et la Stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets pour 2013-2025. Il concourt aux priorités stratégiques 2 (diversification économique et moyens d'existence durables) et 3 (résilience face aux aléas climatiques et utilisation durable des ressources naturelles) du Plan-cadre de coopération.

Produits escomptés

59 Les cinq produits suivants permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 3:

- 3.1 Les ménages ciblés, en particulier les femmes et les jeunes qui sont de petits exploitants agricoles (niveau 1), bénéficient d'un appui sur le plan technique et d'activités de formation destinées à faciliter l'acquisition de compétences dans divers domaines (production agricole, nutrition, alphabétisation des adultes et connaissances financières et numériques de base, gestion d'entreprise, par exemple), qui permettent d'améliorer leurs capacités décisionnelles.
- 3.2 Les ménages ciblés, en particulier les femmes en situation de vulnérabilité et les jeunes qui sont de petits exploitants agricoles (niveau 1), recueillent les fruits d'interventions visant à améliorer l'adaptation aux changements climatiques (remise en état des écosystèmes selon une approche axée sur les actifs et formation à l'agriculture de conservation, par exemple).
- 3.3 Les groupes d'agriculteurs ciblés (niveau 2) ont accès à des biens et services (services de vulgarisation, intrants agricoles, informations météorologiques, services financiers, débouchés commerciaux et dispositifs de micro-assurance, par exemple), permettant d'améliorer la résilience et de diversifier les sources de revenus.
- 3.4 Les groupes d'agriculteurs ciblés (niveau 2) tirent parti de liens renforcés et innovants avec les marchés agricoles ainsi que d'un appui aux fins du développement des filières, y compris pour la création de valeur ajoutée, grâce à la possibilité d'accéder plus facilement à des marchés rentables et à leur capacité d'accroître leurs revenus.
- 3.5 Les communautés vulnérables (niveau 3) recueillent les fruits de la capacité accrue qu'ont les autorités nationales et locales et d'autres acteurs de fournir des biens et services améliorés et inclusifs, en particulier des services de vulgarisation, des services financiers, des informations sur le climat et le marché ainsi que des intrants mécanisés à usage agricole.

Activité essentielle

Activité 3: Fournir un ensemble intégré de mesures de soutien visant à renforcer les capacités des communautés, en particulier celles des femmes et des jeunes qui sont de petits exploitants agricoles, en matière d'adaptation au climat, de production, de regroupement, de commercialisation et de prise de décisions

60 S'appuyant sur des approches participatives à assise communautaire, le PAM travaillera aux côtés des communautés vulnérables dans le cadre d'initiatives d'assistance alimentaire pour la création d'actifs – en cessant l'assistance en faveur du relèvement rapide fournie aux ménages, le cas échéant –, afin de favoriser l'adoption de solutions fondées sur la nature et la remise en état des écosystèmes selon une approche axée sur les actifs et tenant compte de la nutrition et de la problématique femmes-hommes. Une assistance alimentaire complémentaire pour la formation, des services d'information et des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la nutrition et de la problématique femmes-hommes viseront à autonomiser les femmes et les jeunes, à renforcer les compétences d'ordre technique et pratique, à améliorer l'accès à des sources de revenus diversifiées et à favoriser la mise en place de stratégies adaptatives de subsistance.

- 61 En partenariat avec les agents de vulgarisation de district, le PAM fournira des services visant à éclairer la prise de décisions et la planification de mesures d'adaptation, à renforcer la préparation aux catastrophes et à améliorer la résilience face aux chocs d'origine météorologique, et en particulier des services financiers et d'assurance accessibles aux petits exploitants agricoles, aux communautés et aux institutions nationales et locales. La diversification de la production agricole permettra de renforcer les moyens d'existence, les gains de productivité seront protégés et le transfert de technologies contribuera à réduire les pertes après récolte.
- 62 Le PAM s'emploiera à renforcer les capacités des petits exploitants au moyen d'un ensemble intégré d'interventions visant à encourager les achats publics et privés en leur faveur; à favoriser l'intégration tout en améliorant l'efficacité des groupements de producteurs, des coopératives et des instances fédératrices au niveau des communautés; à accroître la capacité des producteurs de produire des excédents commercialisables; à promouvoir la production d'aliments nutritifs plus diversifiés de la part des petits exploitants agricoles; et à faciliter la participation et l'accès des producteurs à des marchés diversifiés, et cela en misant sur le commerce numérique, l'amélioration des infrastructures de la chaîne d'approvisionnement et la mise en relation des marchés locaux avec une demande prévisible, en particulier au moyen d'activités d'alimentation scolaire et dans le cadre des programmes d'assistance alimentaire et de transferts de type monétaire du PAM.

Partenariats

- 63 Le PAM travaillera en collaboration avec un large éventail de partenaires, dont le Gouvernement et, notamment, le Ministère de l'agriculture et du développement rural, d'autres entités des Nations Unies, en particulier les autres organismes ayant leur siège à Rome, ainsi que les ONG et les instances compétentes de la société civile et du secteur privé telles que les chambres de commerce, les professionnels du secteur et les coopératives agricoles.

Hypothèses

- 64 Les conditions climatiques sont propices à un bon rendement des cultures. Le secteur privé tire parti des possibilités offertes par le marché. Les acteurs des filières et de la chaîne d'approvisionnement partagent les informations commerciales de manière transparente et rapide. Les fonds des donateurs sont reçus.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

- 65 Le renforcement de la capacité des petits exploitants agricoles et des communautés d'absorber les effets de la variabilité du climat et de s'y adapter permet de réduire les risques d'une dégradation de la situation sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition, tout en facilitant la mise en place de systèmes alimentaires plus stables et plus durables. Le PAM montrera qu'une approche durable et évolutive de la mise en œuvre des programmes, jointe à leur prise en main par les acteurs locaux, est rendue possible par la participation des parties prenantes à toutes les étapes de la filière. Par ailleurs, la collaboration établie avec divers organismes gouvernementaux contribuera à consolider l'approche systémique des initiatives de renforcement de la résilience.

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2030, les différents acteurs, à l'échelle nationale et infranationale, disposent de capacités et de systèmes renforcés leur permettant de protéger et de valoriser le capital humain des populations exposées à des risques ou touchées par un choc

66 L'effet direct stratégique 4 vise à renforcer la capacité du pays d'anticiper les chocs, de les atténuer, d'y faire face et de s'en remettre, ainsi que l'aptitude des pouvoirs publics à mettre en place des filets de sécurité et des dispositifs de protection sociale qui permettent aux populations vulnérables de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et d'obtenir les connaissances, les compétences et l'état de santé dont ces personnes ont besoin pour gagner leur vie et réaliser leur potentiel.

Domaine d'action privilégié

67 L'effet direct stratégique 4 est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

68 Au titre de l'effet direct stratégique 4, le PAM fournira des services visant à renforcer les capacités (cible 9 de l'ODD 17). Cet effet direct va dans le sens des objectifs 1 et 2 du Plan directeur national pour la prévention des catastrophes naturelles et l'atténuation de leurs effets, du Plan directeur pour la réduction des risques de catastrophe (2017-2030), de la Stratégie nationale de protection sociale de base II (2016-2024) et du Plan stratégique pour le secteur de l'éducation (2020-2029). Il contribue à la priorité stratégique 1 (développement humain) du Plan-cadre de coopération.

Produits escomptés

69 Trois produits liés à l'activité 4 et trois produits liés à l'activité 5 permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 4:

- 4.1 Les populations touchées (niveau 3) recueillent les fruits des capacités et systèmes renforcés du Gouvernement en matière de gestion des risques de catastrophe, qui contribuent à améliorer leur résilience face aux chocs.
- 4.2 Les populations exposées à des risques (niveau 3) recueillent les fruits des capacités et systèmes renforcés du Gouvernement en matière de protection sociale qui tiennent compte des chocs, ce qui leur permet de satisfaire leurs besoins essentiels et de gérer les risques.
- 4.3 Les populations ciblées en situation de vulnérabilité et celles qui sont touchées par un choc (niveau 1) bénéficient d'une assistance sociale sous forme de transferts dans le cadre des programmes nationaux de protection sociale mis en œuvre conjointement par le Gouvernement et le PAM, ce qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et d'améliorer leur résilience.
- 5.1 Les écoliers bénéficiaires du programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale (niveau 3) recueillent les fruits des capacités renforcées du Gouvernement en matière de conception, de financement, de mise en place de cadres d'action et d'exécution, qui contribuent à accroître l'aptitude des pouvoirs publics à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels de base de ces écoliers ainsi qu'à augmenter les taux de scolarisation et de poursuite des études, tout en favorisant la mise en place de systèmes alimentaires plus résilients aux niveaux national et local.
- 5.2 Les écoliers ciblés par le PAM qui sont en situation de vulnérabilité chronique ou touchés par un choc (niveau 1) reçoivent des repas nutritifs qui contribuent à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base ainsi qu'à accroître les taux de scolarisation et de poursuite des études.

- 5.3 Les écoliers ciblés (niveau 2) recueillent les fruits d'une éducation en matière de nutrition et d'alimentation saine, d'interventions de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes et de la mise en place, en milieu scolaire, d'installations d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène adaptées, qui contribuent à améliorer leur état nutritionnel et à faire évoluer les comportements de manière positive, favorisant un accès équitable à l'éducation.

Activités essentielles

Activité 4: Apporter une aide aux acteurs nationaux et aux pouvoirs publics aux fins de la préparation aux catastrophes naturelles ou causées par l'être humain, de la réalisation des interventions et du relèvement

- 70 Dans le cadre de cette activité, le PAM donnera des avis en matière de politiques et apportera un appui visant à renforcer les capacités et à faciliter la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, le partage des connaissances, l'action de sensibilisation et la production de données factuelles, tout en offrant des possibilités de formation et d'apprentissage afin d'améliorer les capacités nationales et locales de préparation aux situations d'urgence, d'intervention en cas de crise et de relèvement. Compte tenu de la vulnérabilité accrue des femmes dans les situations d'urgence, l'appui fourni aux fins du renforcement des capacités sera fortement axé sur une communication visant à faire évoluer la société et les comportements, ainsi que les relations entre les femmes et les hommes.
- 71 Les approches innovantes qui seront adoptées ainsi que les mesures qui seront prises à l'appui de la coordination et de la création d'alliances entre les parties prenantes nationales et à plusieurs niveaux permettront de renforcer les activités en rapport avec les systèmes d'alerte rapide, comme l'analyse de la vulnérabilité, le suivi et les prévisions, et d'améliorer l'efficacité des plans de secours et de préparation aux situations d'urgence, des mesures d'anticipation et des interventions en cas de crise. En cas d'aléas climatiques imminents, le PAM aura recours à des fonds d'urgence prépositionnés afin d'assurer la protection des communautés vulnérables par la voie de mécanismes de financement fondés sur les prévisions et de dispositifs d'assurance contre les risques liés au climat. Ces interventions seront intégrées dans les activités d'adaptation axées sur les moyens d'existence du PAM (au titre de l'effet direct stratégique 3) et comporteront la mise en place de services climatiques, leur diffusion et un appui à la mise en œuvre de mesures d'anticipation.
- 72 S'agissant de contribuer à l'expansion continue des filets de sécurité nationaux et d'améliorer leur efficacité pour mieux répondre aux besoins des personnes et des communautés les plus vulnérables, le PAM fournira une assistance technique visant à faciliter le renforcement de la capacité de réaction des dispositifs de protection sociale face aux chocs et il contribuera à renforcer les capacités nationales de mise en œuvre de programmes plus adaptables et plus souples, en milieu rural et dans les villes. Une aide sera fournie afin de faciliter l'inclusion rapide des populations touchées dans les nouveaux programmes de protection sociale ou dans ceux qui sont déjà en place, ce qui permettra d'améliorer la viabilité des interventions à l'issue des opérations d'assistance humanitaire et de jeter les bases pour la valorisation du capital humain et le renforcement des systèmes gouvernementaux. Le PAM encourage l'enregistrement des femmes en tant que premières bénéficiaires des transferts de type monétaire, tout en menant une action de sensibilisation aux avantages et à la raison d'être de cette pratique.

Activité 5: Aider le Gouvernement à élaborer et mettre en œuvre les programmes nationaux d'alimentation scolaire utilisant la production locale, en faveur des élèves des écoles primaires qui sont en situation de vulnérabilité chronique ou touchés par un choc

- 73 Le PAM continuera de fournir une assistance technique visant à renforcer la capacité des pouvoirs publics de gérer et de mettre en œuvre le programme national d'alimentation scolaire de manière efficace, ainsi qu'à appuyer un ensemble intégré d'interventions de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes et tenant compte de la nutrition (éducation à la sexualité, lutte contre les grossesses précoces, éducation en matière d'hygiène et sensibilisation au VIH, par exemple) qui contribuent à valoriser le capital humain et à renforcer la résilience face aux chocs, tout en stimulant les économies locales grâce à la création d'emplois, aux liens établis avec l'agriculture locale et à l'achat de produits locaux.
- 74 Le concours que le PAM apporte au Gouvernement a trait en particulier à la concertation sur les politiques au cours de l'élaboration des textes de loi pertinents et des rubriques budgétaires nationales correspondantes, à la formulation de stratégies à moyen et à long terme, à la promotion d'une éducation nutritionnelle et à la coordination multisectorielle au niveau du Conseil technique sur l'alimentation scolaire, notamment à la faveur de l'appui apporté à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire. Le PAM contribue à la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour le programme national d'alimentation scolaire, en procédant parfois à des achats pour le compte du Gouvernement ou encore en renforçant certaines fonctions grâce à la construction d'entrepôts, à la mise en place de contrôles de la sécurité sanitaire des aliments ou à des activités de formation concernant la gestion des vivres.
- 75 Le PAM renforcera également le programme national d'alimentation scolaire en assurant la gestion directe de programmes d'alimentation scolaire à base de produits locaux en faveur des populations touchées par un choc ou en situation de vulnérabilité chronique, et il contribuera à la mise en place des infrastructures nécessaires à la préparation des repas scolaires, en particulier les installations d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène et les potagers scolaires. Les repas scolaires nutritifs livrés chaque jour seront constitués de produits achetés auprès de détaillants locaux et de petits exploitants agricoles ciblés.

Partenariats

- 76 En partenariat avec l'Institut national de gestion des catastrophes, le Ministère du genre, de l'enfance et de l'action sociale et l'Institut national pour l'action sociale, le PAM travaille aux côtés des directions nationales et provinciales compétentes, des donateurs, d'autres entités des Nations Unies et des ONG, afin d'améliorer la gestion des risques de catastrophe au niveau national et de renforcer les programmes de protection sociale, notamment en collaboration avec le secteur privé et les réseaux mondiaux et régionaux concernés, tels que le Groupe de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques.
- 77 S'agissant de la programmation d'activités en milieu scolaire, le PAM apporte une aide au Ministère de l'éducation et du développement humain et noue des partenariats avec les ONG et d'autres entités des Nations Unies, afin de mettre en place des programmes conjoints et de dégager des possibilités d'interventions complémentaires permettant de garantir l'accès à un ensemble global de services visant à améliorer la santé et le bien-être des communautés et des enfants. S'appuyant sur son Centre d'excellence contre la faim au Brésil, le PAM facilitera également la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire avec ce pays.

Hypothèses

- 78 Les programmes suscitent l'intérêt des pouvoirs publics, qui les prennent en main. Le financement par des donateurs est garanti. Les donateurs participent au financement de la gestion des risques de catastrophe.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

- 79 Grâce au renforcement des capacités de gestion des risques de catastrophe et à des liens plus étroits entre les interventions de secours et les activités axées sur la résilience, le Mozambique sera plus apte à anticiper les chocs, à les atténuer et à y résister, réduisant ainsi la nécessité d'une assistance d'urgence.
- 80 Le PAM s'efforcera de transférer progressivement la responsabilité des activités d'éducation au Gouvernement et étudiera avec celui-ci les possibilités de promouvoir la coalition mondiale pour les repas scolaires.

Effet direct stratégique 5: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement ont accès à un éventail de services dont ils peuvent tirer parti pour mettre en œuvre leurs programmes et aider leurs bénéficiaires de manière efficace, efficiente et fiable tout au long de l'année

- 81 Grâce aux services qu'il fournit à la demande, le PAM renforcera et élargira les moyens dont il dispose pour se poser en partenaire de choix en aidant d'autres acteurs à s'acquitter de leur mandat.

Domaine d'action privilégié

- 82 L'effet direct stratégique 5 est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

- 83 Au titre de l'effet direct stratégique 5, le PAM renforcera les partenariats (cible 16 de l'ODD 17) et contribuera à la priorité stratégique 1 (développement humain) du Plan-cadre de coopération.

Produits escomptés

- 84 Un produit lié à l'activité 6, un produit lié à l'activité 7 et un produit lié à l'activité 8 permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 5:
- 6.1 Les populations exposées à des risques (niveau 3) recueillent les fruits des services de transferts de type monétaire que le PAM fournit aux acteurs de l'aide humanitaire et du développement, nationaux et internationaux, et qui les aident à satisfaire leurs besoins essentiels et de base ainsi qu'à améliorer leur résilience.
 - 7.1 Les populations ciblées (niveau 3) recueillent les fruits des services d'achat de produits alimentaires que le PAM fournit à la demande aux acteurs de la sécurité alimentaire, grâce auxquels elles reçoivent une assistance en temps utile.
 - 8.1 Les populations ciblées (niveau 3) recueillent les fruits des services efficaces et efficaces que le PAM fournit à la demande aux acteurs de l'aide humanitaire et du développement, grâce auxquels elles reçoivent en temps utile une assistance assurée de manière responsable.

Activités essentielles

Activité 6: Fournir, à la demande, des services de transferts de type monétaire aux partenaires gouvernementaux, à d'autres entités des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales, nationales et internationales

85 Sur la base du recouvrement des coûts, le PAM renforcera les capacités et mettra à disposition des plateformes partagées pour les programmes de transferts de type monétaire, notamment en assurant l'accès aux services financiers et à des systèmes interopérables ainsi qu'une programmation coordonnée, afin que des interventions coordonnées et axées sur les bénéficiaires puissent être mises en place pour subvenir aux besoins essentiels des populations.

Activité 7: Fournir, à la demande, des services d'achat de produits alimentaires au Gouvernement et aux partenaires de l'aide humanitaire et du développement

86 Le PAM fournira des services d'achat à la demande et sur la base du recouvrement des coûts, conformément aux directives applicables.

Activité 8: Fournir, à la demande, des services (services administratifs, services d'approvisionnement et plateformes communes, par exemple) au Gouvernement et aux partenaires de l'aide humanitaire et du développement

87 Sur la base du recouvrement des coûts, le PAM fournira des services à la demande dans divers domaines (logistique, administration, technologies de l'information et plateformes partagées), notamment en continuant à gérer, au nom de l'équipe de pays pour l'action humanitaire, le dispositif interinstitutions de remontée de l'information mis en place à l'échelle des communautés, appelé *Linha Verde da Resposta à Emergência 1458* (Linha Verde).

Partenariats

88 Conformément au processus de réforme visant à améliorer l'efficacité et l'efficacité du système des Nations Unies pour le développement, le PAM jouera un rôle de plus en plus important en tant que prestataire de services à l'échelle du système, s'agissant d'assurer une meilleure collaboration avec les gouvernements et la communauté de l'aide humanitaire et du développement.

89 À l'appui du dispositif Linha Verde, le PAM poursuivra la collaboration stratégique établie avec l'Institut national de gestion des catastrophes et le Centre national pour les opérations d'urgence, en ce qui concerne notamment l'alerte rapide et les interventions en cas de catastrophe naturelle; avec le Ministère du genre, de l'enfance et de l'action sociale et l'Institut national pour l'action sociale, pour ce qui est des interventions de protection sociale et de prévention de la violence sexiste; et avec le Ministère de la santé, pour les mesures d'atténuation liées à la COVID-19.

Hypothèses

90 La demande de prestation de services est assortie d'un financement suffisant de la part des partenaires.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

91 Aux services que le PAM fournit au Gouvernement s'ajouteront des activités visant à renforcer les systèmes et programmes nationaux et à mettre en place des solutions durables contribuant au renforcement des capacités nationales.

92 Le PAM continuera d'étudier les possibilités d'une gestion conjointe du dispositif Linha Verde suivie d'une prise en main progressive par les pouvoirs publics, avec une attention plus particulière aux services de protection sociale et à la prévention de la violence sexiste.

Effet direct stratégique 6: Les institutions et les partenaires, à l'échelle nationale et infranationale, ont les moyens de mettre en œuvre leurs programmes et de venir en aide aux populations touchées, de manière efficace, efficiente et fiable, en période de crise

93 L'effet direct stratégique 6 facilite la mise en place d'interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées dans les situations d'urgence grâce aux services délégués que le PAM assure.

Domaine d'action privilégié

94 L'effet direct stratégique 6 est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

95 Au titre de l'effet direct stratégique 6, le PAM renforcera les partenariats (cible 16 de l'ODD 17) et contribuera à la réalisation des trois objectifs stratégiques du plan d'intervention humanitaire de 2022, s'agissant de sauver des vies, d'assurer le maintien de la vie et de protéger.

Produits escomptés

96 Un produit lié à l'activité 9, un produit lié à l'activité 10, un produit lié à l'activité 11 et un produit lié à l'activité 12 permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 6:

- 9.1 Les populations touchées par une crise (niveau 3) tirent avantage d'une assistance alimentaire et nutritionnelle coordonnée, cohérente et assurée en temps utile, qui est intégrée et complétée comme il se doit par d'autres secteurs aux fins de son amélioration et d'une utilisation optimale des ressources.
- 10.1 Les populations touchées par une crise (niveau 3) tirent avantage de l'efficacité accrue des interventions de logistique humanitaire qui permettent d'assurer la livraison en temps utile d'une assistance vitale et d'optimiser les ressources.
- 11.1 Les populations touchées par une crise (niveau 3) tirent avantage des services de télécommunications d'urgence et de l'assistance technique qui sont fournis à la communauté humanitaire et qui permettent que l'aide soit fournie de manière plus efficace et en temps utile.
- 12.1 Les populations touchées par une crise (niveau 3) et ciblées par les partenaires de l'aide humanitaire recueillent les fruits des services rapides et efficaces qui sont assurés par le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies et qui leur permettent de recevoir une assistance vitale.

Activités essentielles

Activité 9: Assurer une bonne coordination et une bonne planification des activités avec tous les partenaires de l'aide humanitaire, ainsi que le partage des informations pertinentes, grâce à la mise en place de mécanismes de coordination adaptés pour le secteur de la sécurité alimentaire

97 Le PAM continuera de codiriger le module de la sécurité alimentaire au Mozambique, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, afin d'assurer des interventions d'urgence efficaces et coordonnées avec l'ensemble du système des Nations Unies et d'autres organisations humanitaires.

Activité 10: Mettre à disposition des acteurs de l'aide humanitaire une plateforme adaptée pour la coordination de la logistique et la prestation de services

98 Le PAM assurera la coordination des services d'appui logistique communs (transports maritime, routier et aérien et entreposage) dont il facilitera le fonctionnement, y compris la gestion de l'information, afin de contribuer à la réalisation des objectifs des partenaires. Une assistance technique sera fournie aux parties prenantes nationales dans le cadre des efforts déployés pour assurer une meilleure préparation aux situations d'urgence et mettre en place des chaînes d'approvisionnement résilientes, et les possibilités de renforcer les réserves de céréales seront étudiées.

Activité 11: Fournir aux acteurs de l'aide humanitaire des services de préparation et de communication d'urgence

99 Le PAM fournira aux acteurs de l'aide humanitaire des services de télécommunications rapides, prévisibles et efficaces, afin de faciliter les opérations d'assistance et de faire en sorte que les personnes touchées puissent avoir accès à l'information, recevoir une aide, rester en contact et prendre des décisions éclairées.

Activité 12: Permettre au Gouvernement et aux partenaires de l'aide humanitaire d'accéder aux services assurés par le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies

100 Le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies fournit à la communauté d'aide humanitaire des services aériens essentiels vers les lieux d'intervention au Mozambique, assurant aussi bien le transport de passagers et de marchandises légères (équipement essentiel et articles de secours) pour le compte des partenaires et du Gouvernement, que les évacuations nécessaires pour des raisons médicales ou de sécurité. Le PAM tirera parti de ses propres atouts et capacités pour fournir les services requis à des tarifs concurrentiels.

Partenariats

101 Dans le cadre des services qu'il assure au titre du système humanitaire des Nations Unies, le PAM continuera de forger des partenariats avec des acteurs clés opérant au Mozambique, en particulier les pouvoirs publics, les ONG et d'autres entités des Nations Unies.

Hypothèses

102 Les fonds des donateurs sont reçus. Les services que le PAM fournit aux institutions gouvernementales contribuent au renforcement des systèmes, politiques et programmes nationaux ainsi qu'à l'élaboration de cadres d'action, de procédures et de pratiques optimales.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

103 Le PSP, qui a une durée de quatre ans et demi, est conçu pour venir en aide à environ 1,9 million de bénéficiaires, dont un peu plus de la moitié sont des femmes et des filles.

104 Les zones ciblées sont définies selon un processus de hiérarchisation géographique des priorités, en fonction de chaque effet direct stratégique. Ce processus suit une approche comparable à l'analyse intégrée du contexte qui est utilisée pour définir l'exposition aux aléas, et tient compte également de deux nouveaux facteurs permettant de déterminer avec précision les domaines dans lesquels les interventions du PAM sont les plus nécessaires, à savoir: le nombre de personnes vulnérables exposées à des risques et les facteurs d'aggravation tels que l'insécurité alimentaire, un faible potentiel agricole et une productivité insuffisante, ou encore des capacités institutionnelles limitées.

105 En 2021, compte tenu du niveau de pauvreté chronique des populations touchées dans le nord du Mozambique, le PAM a réorienté le ciblage de ses interventions dans les situations de conflit, qui était fondé sur le statut des personnes concernées, privilégiant désormais un ciblage axé sur leur situation de vulnérabilité. En tenant compte des indicateurs démographiques et de sécurité alimentaire, le ciblage fondé sur la vulnérabilité permet de faire en sorte que l'assistance parvienne aux personnes les plus vulnérables, y compris dans les communautés d'accueil. Les bénéficiaires vivant ailleurs que dans le nord du Mozambique seront ciblés sur la base des taux de pauvreté tels qu'ils ressortent du tout dernier indice de pauvreté multidimensionnelle ou des données les plus récentes du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire.

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ (2022-2026)

Effet direct stratégique	Produit	Activité	Groupe de bénéficiaires	Année 1 (2022)	Année 2 (2023)	Année 3 (2024)	Année 4 (2025)	Année 5 (2026)	Total
1	1.1, 1.2, 1.3 et 1.4	1	Filles	190 883	197 478	184 703	120 067	68 301	761 432
			Garçons	182 873	189 192	176 954	115 030	65 436	729 485
			Femmes	156 177	161 573	151 121	98 237	55 883	622 991
			Hommes	137 489	142 239	133 038	86 482	49 196	548 444
			Total	667 422	690 482	645 816	419 816	238 816	2 662 352
2	2.1	2	Filles	3 750	10 286	6 036	29 211	29 211	78 494
			Garçons	3 750	10 000	5 750	29 200	29 200	77 900
			Femmes	-	14 014	14 014	549	549	29 126
			Hommes	-	-	-	-	-	-
			Total	7 500	34 300	25 800	58 960	58 960	185 520
3	3.1	3	Filles	35 793	36 937	36 894	35 750	35 750	181 124
			Garçons	34 291	35 387	35 346	34 250	34 250	173 524
			Femmes	29 285	30 221	30 186	29 250	29 250	148 192
			Hommes	25 781	26 605	26 574	25 750	25 750	130 460
			Total	125 150	129 150	129 000	125 000	125 000	633 300
4	4.2 et 4.3	4	Filles	71 500	128 700	92 950	128 700	21 450	443 300
			Garçons	68 500	123 300	89 050	123 300	20 550	424 700
			Femmes	58 500	105 300	76 050	105 300	17 550	362 700
			Hommes	51 500	92 700	66 950	92 700	15 450	319 300
			Total	250 000	450 000	325 000	450 000	75 000	1 550 000
	5.2	5	Filles	138 290	185 209	177 732	272 834	236 966	1 011 031
			Garçons	155 945	208 853	200 422	307 664	267 217	1 140 101
			Femmes	3 384	4 532	4 349	6 676	5 798	24 739
			Hommes	3 383	4 531	4 348	6 676	5 798	24 736
			Total	301 002	403 125	386 851	593 850	515 779	2 200 607
Total				1 351 074	1 707 057	1 512 467	1 647 626	1 013 555	7 231 779

4.1 Transferts

Produits alimentaires et transferts de type monétaire

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ																	
Effet direct stratégique 1																	
Activité 1																	
Type de bénéficiaires	Personnes touchées par le conflit				Personnes touchées par la sécheresse	Personnes touchées par les inondations				Malnutrition				Réfugiés			
	Secours		Relèvement rapide			Secours		Relèvement rapide		Prévention		Traitement		Ration complète		Demi-ration	
Modalité	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire*	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire*	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire*	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire*	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire*	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire*
Céréales	400		200			350		325						317		197	
Légumes secs	105		52,5			155		35						40		20	
Huile	38		19			37		32						15		15	
SuperCereal												333					
SuperCereal Plus										200							
Micronutriments en poudre											1						
Suppléments nutritionnels prêts à consommer												100					

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ																		
	Effet direct stratégique 2								Effet direct stratégique 3			Effet direct stratégique 4			Effet direct stratégique 4			
	Activité 2								Activité 3			Activité 4			Activité 5			
Type de bénéficiaires	Prévention du retard de croissance				Traitement de la MAM		Activités tenant compte de la nutrition		Micro-assurance	Intrants agricoles		3A tenant compte du climat	PASD-PE	PASD-PE sécheresse	PASP	PRONAE	Alimentation scolaire à base de produits locaux (PAM)	Ration à emporter
Modalité	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire**	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire**	Transferts de type monétaire**	Transferts de type monétaire**	Transferts de type monétaire**	Transferts de type monétaire*	Transferts de type monétaire*	Transferts de type monétaire*	Transferts de type monétaire**	Transferts de type monétaire**	Transferts de type monétaire**	
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/jour</i>)				0,25				0,47	0,17	0,17	0,53	0,16	0,26	0,11	0,26	0,26	0,47	
Nombre de jours d'alimentation par an	360	360	360	360	360	360	180	360	s/o	s/o	240	180	180	180	180	180	180	

* S'agissant des transferts de type monétaire effectués au titre des activités 1 et 4, la valeur indiquée est le pourcentage des besoins journaliers essentiels qu'un transfert permet de satisfaire.

** S'agissant des transferts de type monétaire effectués au titre des activités 2, 3 et 5, la valeur indiquée est le pourcentage des besoins journaliers minimaux en kilocalories qu'un transfert permet de satisfaire.

Abréviations: 3A = assistance alimentaire pour la création d'actif; MAM = malnutrition aiguë modérée; PASP = programme national d'action sociale productive; PASD-PE = programme national de protection sociale pour l'après-crise; PRONAE = programme national d'alimentation scolaire.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type de produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	123 932	65 796 129
Légumes secs	32 622	28 100 846
Huile et matières grasses	11 790	20 211 038
Aliments composés et mélanges	11 760	15 242 712
Autres	8	90 397
Total (produits alimentaires)	180 112	129 441 122
Transferts de type monétaire		273 631 579
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	180 112	403 072 701

- 106 Le choix des modalités de transfert est éclairé par des évaluations et des études de faisabilité. Les besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, l'efficacité des modalités choisies et leur efficacité en termes de coût selon les groupes de population, les activités et les sites, sont également pris en compte.
- 107 Dans la mesure du possible, la priorité sera donnée aux transferts de type monétaire. Ces transferts seront assurés sous forme de bons-produits dans les communautés dont les infrastructures financières sont insuffisantes, mais où l'accès à des marchés fonctionnels est possible, ou bien lorsque les bons permettent d'atteindre les objectifs du programme d'une manière plus efficace qu'une aide en espèces. Les transferts monétaires, effectués principalement par l'intermédiaire de systèmes de paiement numériques, seront utilisés dans les zones où l'accès aux services financiers est aisé. Les interventions comportant des transferts de type monétaire seront associées à une action de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la nutrition et de la problématique femmes-hommes, ainsi qu'à des activités destinées à faciliter l'acquisition de connaissances financières de base, afin de favoriser l'inclusion financière et de sensibiliser davantage aux droits du client.

4.2 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

- 108 Le PAM cherchera et recrutera des talents et s'attachera à renforcer les capacités du personnel afin que celui-ci dispose des compétences requises pour mettre en œuvre le PSP, y compris les qualifications utiles à l'exécution des processus pertinents et des contrôles clés. L'accès du personnel à des possibilités de formation professionnelle sera facilité et une structure organisationnelle dotée de la souplesse et des capacités voulues pour intensifier les opérations le cas échéant, sera maintenue au sein du bureau de pays.

4.3 Partenariats

- 109 Conformément au Plan stratégique du PAM et guidé par la stratégie de collaboration exposée dans son plan d'action en matière de partenariat, le bureau de pays concrétisera ses partenariats dans cinq domaines: ressources, connaissances, politiques et gouvernance, sensibilisation et renforcement des capacités.

- 110 Le PAM continuera d'aider à combler les lacunes constatées dans les interventions et les capacités nationales, mais le PSP devrait lui permettre de jouer de plus en plus un rôle de "catalyseur" plutôt que d'"acteur". Grâce à de solides partenariats, à une coordination multipartite et à l'appui fourni au Gouvernement, le PAM établira les priorités de ses activités en fonction et dans le cadre des programmes et systèmes nationaux, dont il renforcera la capacité d'adaptation afin d'améliorer l'efficacité des interventions, notamment par rapport aux coûts, et de générer des résultats durables. S'agissant de concrétiser les objectifs communs, le PAM s'emploiera à consolider les flux de financement, les outils programmatiques et les différentes approches.
- 111 Le PAM tirera parti des partenariats noués avec un large éventail d'acteurs, à l'appui des priorités nationales en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, de protection sociale, de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas d'urgence. Il s'efforcera d'élargir et d'approfondir les partenariats et la collaboration établis avec les pouvoirs publics, d'autres entités des Nations Unies, les organisations de la société civile aux niveaux local et international, les universités, les entités du secteur privé, les institutions financières internationales et la communauté des donateurs, et collaborera avec des partenaires afin de tirer parti de ressources et compétences complémentaires et de favoriser une approche cohérente en matière de programmation. Les complémentarités et les synergies avec les autres organismes ayant leur siège est à Rome et d'autres entités des Nations Unies seront renforcées en ce qui concerne la programmation intégrée et multisectorielle des activités, en particulier dans le nord du Mozambique, ainsi que pour l'adaptation aux changements climatiques dans l'ensemble du pays, l'accent étant mis sur les zones sujettes aux catastrophes.
- 112 Le PAM poursuivra ses efforts visant à diversifier la base de donateurs et de partenaires et à mobiliser les financements pluriannuels dont il a besoin pour intervenir de manière plus efficace dans des situations en évolution rapide et contribuer à la pérennité des résultats obtenus dans le cadre des programmes. Les partenariats établis avec les donateurs habituels seront renforcés grâce à une action de sensibilisation fondée sur des éléments factuels et visant à mobiliser des fonds suffisants pour répondre aux besoins humanitaires immédiats. Parallèlement, le PAM s'efforcera de mettre en avant des propositions convaincantes susceptibles d'attirer des donateurs non traditionnels.
- 113 En partenariat avec le secteur privé et d'autres entités, le PAM assurera la protection des communautés exposées à des risques grâce au financement de la gestion des risques de catastrophe et à un accès élargi aux services financiers et aux dispositifs de micro-assurance.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

- 114 Le bureau de pays a élaboré des orientations et des stratégies visant à assurer la mise en place d'un suivi porteur de transformation quant aux relations entre femmes et hommes, tout au long de la période couverte par le PSP, au moins dans la mesure minimale requise pour assurer des activités périodiques de suivi des processus, des produits et des résultats ainsi que la prise en compte des problèmes relatifs à l'égalité femmes-hommes, à l'âge et à la protection, auxquels se heurtent les populations ciblées.

- *Suivi des processus.* Le PAM assurera un suivi régulier des distributions de vivres effectuées aux points de distribution ou dans les magasins, en particulier du point de vue de la quantité, de la valeur, de l'utilisation, de l'acceptabilité et de la qualité de l'assistance alimentaire fournie. Les données seront recoupées par triangulation avec les informations que les dispositifs de remontée de l'information à l'échelle des communautés permettent de recueillir, afin de déterminer les éventuels ajustements à apporter au programme et d'inscrire la protection des populations touchées et la responsabilité à leur égard dans toutes les interventions, une attention particulière étant portée aux groupes de population les plus vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les personnes âgées.
 - *Suivi des produits.* Les partenaires coopérants du PAM rendront compte des résultats obtenus quant aux produits, en communiquant par exemple le nombre de bénéficiaires effectifs. Les données relatives aux distributions seront saisies dans l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace (COMET), dans le respect des délais prévus pour la validation et le rapprochement des données à l'échelle du PAM.
 - *Suivi des effets directs.* Les indicateurs d'effet direct qui mesurent les résultats obtenus seront recueillis au moyen d'enquêtes semestrielles de suivi des résultats, réalisées auprès des ménages au début (octobre) et à la fin (mai) de la période de soudure.
- 115 Conformément à la politique du PAM relative aux PSP, un examen à mi-parcours sera mené en 2024, suivi d'une évaluation indépendante du PSP en 2025. Des évaluations décentralisées d'initiatives pilotes menées au titre des effets directs stratégiques 2 et 3 sont prévues, afin de consolider les enseignements tirés de l'expérience et de mieux cerner les ajustements à apporter aux programmes préalablement à leur élargissement. S'agissant des domaines thématiques prioritaires dans lesquels les données factuelles pourraient ne pas être suffisantes, la possibilité de réaliser des examens, portant en particulier sur l'égalité femmes-hommes et la protection, sera étudiée. Le PAM saisira toutes les occasions de réaliser des évaluations conjointes avec d'autres entités des Nations Unies ou avec le Gouvernement, afin de renforcer les partenariats grâce à l'apprentissage collectif et d'optimiser l'utilisation des ressources.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

- 116 Dans le cadre du PSP, le PAM se concentrera sur l'amélioration de la résilience face aux changements climatiques et le renforcement des capacités de gestion des risques de catastrophe à l'échelle des systèmes, des institutions et des ménages, ce qui contribuera à atténuer le risque de concurrence entre les interventions menées face à une crise humanitaire et l'action en faveur du développement, au Mozambique.
- 117 L'approche du PAM en matière de renforcement des capacités est axée sur la création d'un environnement propice à une amélioration de la gouvernance et de l'état de préparation organisationnel, et cela notamment par l'élaboration de stratégies de financement et de propositions conjointes, en collaboration avec les partenaires gouvernementaux. Les efforts mis en œuvre permettent de réduire le risque d'un mauvais résultat quant à la viabilité des programmes nationaux et à leur prise en main, découlant des moyens limités dont dispose le Gouvernement pour mobiliser des ressources (humaines, financières, techniques et logistiques) ou d'une intégration insuffisante des systèmes, ce à quoi s'ajoutent des difficultés liées aux cadres réglementaires et procédures opérationnelles en vigueur.

118 Une évolution potentielle de la dynamique du conflit armé à Cabo Delgado pourrait aggraver la crise humanitaire. À moyen et à long terme, le retrait prévisible des troupes étrangères du Mozambique risque de créer un vide que des groupes armés non étatiques chercheront à combler, ce qui pourrait engendrer de nouvelles vagues de déplacements et entraver considérablement les opérations du PAM dans la province, tout en limitant l'accès de l'aide humanitaire. Le PAM veille au respect des normes de sécurité opérationnelle des Nations Unies et adapte régulièrement les mesures d'atténuation des risques en fonction des besoins opérationnels: ainsi, il augmente ses capacités civilo-militaires au Mozambique et renforcera le suivi des problèmes d'accès liés à la sécurité, notamment grâce à un dialogue accru avec les chefs de communautés en vue d'assurer des mesures de sécurité mieux coordonnées au cours de l'exécution des programmes et d'améliorer l'accès aux bénéficiaires.

Risques opérationnels

119 Le PAM continuera de mettre en place des mesures de protection des bénéficiaires visant à assurer la sécurité des sites et la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, à détecter le détournement de ressources et à atténuer d'autres risques susceptibles d'exacerber les tensions entre les communautés comme au sein de celles-ci. Des interventions de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes sont intégrées à l'ensemble du PSP, afin d'atténuer les risques que les inégalités entre les sexes font peser sur la bonne mise en œuvre du plan. Tous les partenaires sont évalués au regard de leurs capacités opérationnelles dans les domaines pertinents (égalité femmes-hommes, protection, responsabilité à l'égard des populations touchées et protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles) et des plans d'amélioration sont mis en place le cas échéant, en sus des obligations contractuelles en matière de droits humains qui sont les leurs en vertu des accords de partenariat sur le terrain. Le PAM est résolu à intégrer dans l'ensemble des initiatives de mobilisation des communautés des activités de sensibilisation concernant la violence sexiste et la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles.

Risques fiduciaires

120 Le renforcement des contrôles internes et la gestion stratégique des ressources humaines permettent de réduire les risques liés à la fraude et à la corruption. Tous les membres du personnel, les partenaires et les fournisseurs font l'objet de vérifications à la lumière de la liste actuelle relative aux sanctions imposées par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et, s'agissant de nouveaux partenaires et fournisseurs, des analyses comparatives sont menées et des mesures de vigilance mises en œuvre, avant toute passation de contrat. Les contrôleurs de terrain du PAM et les dispositifs de remontée de l'information à l'échelle des communautés jouent également un rôle important aux fins du traitement des allégations de fraude et de corruption. La coordination des activités et l'échange d'informations avec le bureau du Coordonnateur résident et d'autres partenaires du système des Nations Unies offrent des assurances supplémentaires.

121 Le PAM est déterminé à faire en sorte que tous ses lieux de travail soient exempts de tout abus, de conduites offensantes, de harcèlement, d'abus d'autorité et de discrimination et à garantir aux employés qui dénoncent de bonne foi des manquements une protection contre d'éventuelles représailles.

5.3 Garanties sociales et environnementales

- 122 Le PAM s'engage à faire en sorte que les interventions ciblées soient mises en œuvre de façon équitable et il s'efforcera de réduire les erreurs d'inclusion ou d'exclusion à l'échelle des communautés en gérant les risques de discrimination, y compris de discrimination sociale, notamment ceux qui sont liés aux structures de pouvoir, à la vulnérabilité, à l'âge et au sexe. Ce processus, qui sera éclairé par une analyse de la problématique femmes-hommes et par les données recueillies grâce aux dispositifs de remontée de l'information à l'échelle des communautés, sera mené en collaboration avec les pouvoirs publics, à tous les niveaux, les dirigeants locaux, les communautés, les groupes de défense des droits des minorités et les organisations s'occupant des personnes handicapées, des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes, et facilité par la participation active du PAM au sein des modules et groupes de travail chargés de la protection.
- 123 En collaboration avec les partenaires coopérants, le PAM mène des activités de communication fondées sur les droits et visant à mobiliser les communautés, qui contribuent à définir les objectifs du programme, en particulier grâce à l'accès éclairé des communautés aux dispositifs de remontée de l'information. Le dispositif Linha Verde gère toutes les plaintes, y compris celles liées à la violence sexiste, à l'exploitation et aux atteintes sexuelles et à tout autre préjudice susceptible d'être causé par des acteurs humanitaires ou des fournisseurs.
- 124 Guidé par les normes institutionnelles, le bureau de pays procède à un examen des opérations de développement et de secours d'urgence afin d'en déterminer les incidences sur l'environnement ainsi que les risques d'ordre social, et d'éclairer les mesures d'atténuation. Le PAM inscrit la durabilité environnementale dans ses pratiques en matière d'achat, ses installations et ses opérations et mesure l'impact de ses activités sur l'environnement, dont il rend compte sur la plateforme de l'initiative "ONU – Du bleu au vert" du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Des initiatives "vertes" consistent en particulier dans l'installation de systèmes d'énergie renouvelable et d'équipements économes en énergie et leur mise en conformité, l'optimisation du matériel de construction et l'affectation de ressources à des projets d'ingénierie, ainsi qu'une action de sensibilisation auprès du personnel.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

TABLEAU 4: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)							
Effet direct stratégique	Activité	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
		2022	2023	2024	2025	2026	
1	1	77 205 435	136 571 181	96 304 295	59 117 106	36 504 602	405 702 619
2	2	1 128 563	7 276 012	9 082 185	12 157 505	12 444 051	42 088 315
3	3	17 657 702	20 611 924	20 481 940	27 670 520	25 104 915	111 527 001
4	4	13 341 744	25 361 843	16 617 080	21 269 799	10 653 768	87 244 234
4	5	10 666 614	28 033 549	26 935 695	37 809 191	33 218 100	136 663 150
5	6	624 626	1 090 592	893 069	396 220	140 869	3 145 376
5	7	892 646	922 168	933 102	941 545	963 258	4 652 718
5	8	1 032 750	1 381 839	1 409 763	1 434 483	1 480 138	6 738 973
6	9	134 310	240 137	246 955	265 543	263 477	1 150 422
6	10	776 246	997 350	1 647 531	1 665 900	1 707 957	6 794 983
6	11	491 315	546 261	555 254	562 888	578 611	2 734 329
6	12	2 019 074	2 161 939	2 189 180	2 210 656	2 263 389	10 844 238
Total		125 971 024	225 194 795	177 296 049	165 501 356	125 323 134	819 286 358

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

- 125 Dans le cadre du PSP pour 2017-2021, le PAM a bénéficié de contributions importantes à l'appui des interventions à grande échelle menées à la suite de catastrophes soudaines (à savoir, les cyclones Idai et Kenneth en 2019) et de l'escalade du conflit dans le nord du Mozambique, recevant par ailleurs une aide aux fins de l'expansion des programmes de développement visant à renforcer la résilience et à s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Néanmoins, les besoins humanitaires croissants, joints à une dégradation de la situation budgétaire mondiale, ont engendré des problèmes de ressources, en particulier pour les interventions d'urgence.
- 126 S'agissant de financer le PSP, le PAM s'appuiera sur des catalyseurs d'innovation et des accélérateurs technologiques afin de dégager de nouveaux partenariats de longue durée et d'inciter les donateurs, habituels et non habituels, en particulier ceux du secteur privé, à octroyer des financements. Il s'efforcera de renforcer la collaboration établie avec les institutions financières internationales et continuera de développer des mécanismes de financement innovants et d'en encourager l'utilisation.
- 127 Le PAM affecte des ressources aux activités destinées à favoriser l'égalité femmes-hommes, qui sont intégrées à l'ensemble du PSP, et s'efforcera de mobiliser des financements pluriannuels prévisibles permettant d'assurer la mise en œuvre durable des activités visant à concrétiser les objectifs du programme et à en maximiser l'impact.

ANNEXE I**CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LE MOZAMBIQUE (2022–2026)****But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro****Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation****Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture****Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par une crise dans les zones ciblées sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels immédiatement avant, pendant et après les chocs**

Catégorie d'effet direct:

Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Le PAM s'assure des ressources financières pour pouvoir intervenir comme il le faut pendant les crises

Indicateurs d'effet direct

Traitement antirétroviral: taux d'abandon du traitement

Traitement antirétroviral: taux de récupération nutritionnelle

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse)

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrée à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Traitement antituberculeux: taux de récupération nutritionnelle

Traitement antituberculeux: taux d'abandon du traitement

Activités et produits

1. Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle intégrée aux personnes touchées par un conflit ou une catastrophe (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

1.3 Les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose et celles qui ont des besoins spéciaux bénéficient d'activités vitales de prévention et de prise en charge de la malnutrition aiguë et des carences en micronutriments (A: Ressources transférées)

1.3 Les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose et celles qui ont des besoins spéciaux bénéficient d'activités vitales de prévention et de prise en charge de la malnutrition aiguë et des carences en micronutriments (B: Aliments nutritifs fournis)

1.3 Les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose et celles qui ont des besoins spéciaux bénéficient d'activités vitales de prévention et de prise en charge de la malnutrition aiguë et des carences en micronutriments (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

1.3 Les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose et celles qui ont des besoins spéciaux bénéficient d'activités vitales de prévention et de prise en charge de la malnutrition aiguë et des carences en micronutriments (G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

1.4 Les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose dans les communautés ciblées bénéficient de prestations de services de santé renforcées au niveau local aux fins de la prévention, de la détection précoce et du traitement de la malnutrition aiguë (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

1.2 Les populations touchées par une crise participent à des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et à des activités génératrices de revenus visant à améliorer leurs moyens d'existence, à renforcer leur autonomie et à favoriser un relèvement rapide (A: Ressources transférées)

1.2 Les populations touchées par une crise participent à des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et à des activités génératrices de revenus visant à améliorer leurs moyens d'existence, à renforcer leur autonomie et à favoriser un relèvement rapide (D: Actifs créés)

1.2 Les populations touchées par une crise participent à des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et à des activités génératrices de revenus visant à améliorer leurs moyens d'existence, à renforcer leur autonomie et à favoriser un relèvement rapide (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

1.2 Les populations touchées par une crise participent à des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et à des activités génératrices de revenus visant à améliorer leurs moyens d'existence, à renforcer leur autonomie et à favoriser un relèvement rapide (G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

1.1 Les populations touchées par une crise reçoivent une assistance alimentaire et/ou monétaire (y compris des aliments nutritifs spécialisés, le cas échéant) leur permettant de satisfaire leurs besoins alimentaires (A: Ressources transférées)

1.1 Les populations touchées par une crise reçoivent une assistance alimentaire et/ou monétaire (y compris des aliments nutritifs spécialisés, le cas échéant) leur permettant de satisfaire leurs besoins alimentaires (B: Aliments nutritifs fournis)

1.1 Les populations touchées par une crise reçoivent une assistance alimentaire et/ou monétaire (y compris des aliments nutritifs spécialisés, le cas échéant) leur permettant de satisfaire leurs besoins alimentaires (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

1.1 Les populations touchées par une crise reçoivent une assistance alimentaire et/ou une aide en espèces (y compris des aliments nutritifs spécialisés, le cas échéant) leur permettant de satisfaire leurs besoins alimentaires (G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition

Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2030, la malnutrition sous toutes ses formes est réduite, principalement chez les enfants, les femmes et les filles, grâce à une meilleure équité femmes-hommes ainsi qu'à une alimentation saine et à des services de santé plus accessibles dont la disponibilité et l'utilisation sont améliorées

Catégorie d'effet direct: Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses

Le Gouvernement exploite les connaissances transférées dans le cadre des politiques et programmes relatifs à la nutrition

Indicateurs d'effet direct

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Activités et produits

2. Aider les acteurs nationaux et locaux dans l'exécution d'interventions multisectorielles spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle et visant à lutter contre la malnutrition (Prévention de la malnutrition)

2.3 Les communautés en situation de vulnérabilité chronique et celles touchées par un choc tirent avantage de la capacité accrue des autorités nationales et locales et d'autres parties prenantes d'élaborer, de mettre en œuvre et de coordonner des programmes multisectoriels visant à prévenir la malnutrition sous toutes ses formes (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

2.1 Les nourrissons et les jeunes enfants, les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants d'âge scolaire, les adolescents et d'autres groupes vulnérables bénéficient d'interventions essentielles, spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle, qui améliorent leur état nutritionnel (A: Ressources transférées)

2.1 Les nourrissons et les jeunes enfants, les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants d'âge scolaire, les adolescents et d'autres groupes vulnérables bénéficient d'interventions essentielles, spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle, qui améliorent leur état nutritionnel (B: Aliments nutritifs fournis)

2.1 Les nourrissons et les jeunes enfants, les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants d'âge scolaire, les adolescents et d'autres groupes vulnérables bénéficient d'interventions essentielles, spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle, qui améliorent leur état nutritionnel (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

2.4 Les communautés vulnérables sont protégées contre toutes les formes de malnutrition grâce, d'une part, à un processus fiable de recherche et d'analyse de données permettant d'assurer un ciblage efficace et d'éclairer la conception des programmes et, d'autre part, au renforcement de la capacité des pouvoirs publics de générer des éléments factuels et de les mettre à profit (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

2.4 Les communautés vulnérables sont protégées contre toutes les formes de malnutrition grâce, d'une part, à un processus fiable de recherche et d'analyse de données permettant d'assurer un ciblage efficace et d'éclairer la conception des programmes et, d'autre part, au renforcement de la capacité des pouvoirs publics de générer des éléments factuels et de les mettre à profit (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

2. L'autonomisation des femmes et des adolescents est renforcée grâce à des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements concernant la nutrition, l'accès optimal aux aliments, l'égalité entre les femmes et les hommes et la santé sexuelle et procréative, ainsi qu'au moyen d'activités de formation destinées à faciliter l'acquisition de connaissances financières de base et de compétences professionnelles, et à la création de moyens d'existence (A: Ressources transférées)

2.2 L'autonomisation des femmes et des adolescents est renforcée grâce à des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements concernant la nutrition, l'accès optimal aux aliments, l'égalité entre les femmes et les hommes et la santé sexuelle et procréative, ainsi qu'au moyen d'activités de formation destinées à faciliter l'acquisition de connaissances financières de base et de compétences professionnelles, et à la création de moyens d'existence (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

2.2 L'autonomisation des femmes et des adolescents est renforcée grâce à des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements concernant la nutrition, l'accès optimal aux aliments, l'égalité entre les femmes et les hommes et la santé sexuelle et procréative, ainsi qu'au moyen d'activités de formation destinées à faciliter l'acquisition de connaissances financières de base et de compétences professionnelles, et à la création de moyens d'existence (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 4: Les systèmes alimentaires sont durables

Effet direct stratégique 3: Dans les zones ciblées, les communautés, les ménages, les femmes et les jeunes qui sont en situation de vulnérabilité et touchés par un choc disposent de moyens d'existence plus équitables, plus résilients, plus durables et plus intelligents face au climat, grâce à des capacités d'adaptation et de production renforcées qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels d'ici à 2030

Catégorie d'effet direct: Amélioration de l'adaptation des ménages et de leur résilience face aux chocs climatiques et autres

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Des financements sont disponibles pour appuyer l'exécution des programmes

Indicateurs d'effet direct

Score de consommation alimentaire

Indice des stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Pourcentage des petits exploitants ciblés vendant leurs produits par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Proportion de communautés ciblées dans lesquelles la capacité de gérer les chocs et les risques climatiques s'est manifestement améliorée

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Proportion de pertes après récolte (Initiative Zéro perte de produits alimentaires)

Valeur (en dollars) des fonds mobilisés en faveur d'un objectif de réduction des risques climatiques

Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits**3. Fournir un ensemble intégré de mesures de soutien visant à renforcer les capacités des communautés, en particulier celles des femmes et des jeunes qui sont de petits exploitants agricoles, en matière d'adaptation au climat, de production, de regroupement, de commercialisation et de prise de décisions (Création d'actifs et appui aux moyens d'existence)**

3.4 Les groupes d'agriculteurs ciblés tirent parti de liens renforcés et innovants avec les marchés agricoles ainsi que d'un appui aux fins du développement des filières, y compris pour la création de valeur ajoutée, grâce à la possibilité d'accéder plus facilement à des marchés rentables et à leur capacité d'accroître leurs revenus (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

3.3 Les groupes d'agriculteurs ciblés ont accès à des biens et services (services de vulgarisation, intrants agricoles, informations météorologiques, services financiers, débouchés commerciaux et dispositifs de micro-assurance, par exemple), permettant d'améliorer la résilience et de diversifier les sources de revenus (A: Ressources transférées)

3.3 Les groupes d'agriculteurs ciblés ont accès à des biens et services (services de vulgarisation, intrants agricoles, informations météorologiques, services financiers, débouchés commerciaux et dispositifs de micro-assurance, par exemple), permettant d'améliorer la résilience et de diversifier les sources de revenus (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

3.3 Les groupes d'agriculteurs ciblés ont accès à des biens et services (services de vulgarisation, intrants agricoles, informations météorologiques, services financiers, débouchés commerciaux et dispositifs de micro-assurance, par exemple), permettant d'améliorer la résilience et de diversifier les sources de revenus (G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

3.2 Les ménages ciblés, en particulier les femmes en situation de vulnérabilité et les jeunes qui sont de petits exploitants agricoles recueillent les fruits d'interventions visant à améliorer l'adaptation aux changements climatiques (remise en état des écosystèmes selon une approche axée sur les actifs et formation à l'agriculture de conservation, par exemple). (A: Ressources transférées)

3.2 Les ménages ciblés, en particulier les femmes en situation de vulnérabilité et les jeunes qui sont de petits exploitants agricoles recueillent les fruits d'interventions visant à améliorer l'adaptation aux changements climatiques (remise en état des écosystèmes selon une approche axée sur les actifs et formation à l'agriculture de conservation, par exemple). (G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

3.2 Les ménages ciblés, en particulier les femmes en situation de vulnérabilité et les jeunes qui sont de petits exploitants agricoles recueillent les fruits d'interventions visant à améliorer l'adaptation aux changements climatiques (remise en état des écosystèmes selon une approche axée sur les actifs et formation à l'agriculture de conservation, par exemple). (D: Actifs créés)

3.1 Les ménages ciblés, en particulier les femmes et les jeunes qui sont de petits exploitants agricoles, bénéficient d'un appui sur le plan technique et d'activités de formation destinées à faciliter l'acquisition de compétences dans divers domaines (production agricole, nutrition, alphabétisation des adultes et connaissances financières et numériques de base, gestion d'entreprise, par exemple), qui permettent d'améliorer leurs capacités décisionnelles (A: Ressources transférées)

3.1 Les ménages ciblés, en particulier les femmes et les jeunes qui sont de petits exploitants agricoles, bénéficient d'un appui sur le plan technique et d'activités de formation destinées à faciliter l'acquisition de compétences dans divers domaines (production agricole, nutrition, alphabétisation des adultes et connaissances financières et numériques de base, gestion d'entreprise, par exemple), qui permettent d'améliorer leurs capacités décisionnelles (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

3.1 Les ménages ciblés, en particulier les femmes et les jeunes qui sont de petits exploitants agricoles, bénéficient d'un appui sur le plan technique et d'activités de formation destinées à faciliter l'acquisition de compétences dans divers domaines (production agricole, nutrition, alphabétisation des adultes et connaissances financières et numériques de base, gestion d'entreprise, par exemple), qui permettent d'améliorer leurs capacités décisionnelles (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

3.1 Les ménages ciblés, en particulier les femmes et les jeunes qui sont de petits exploitants agricoles, bénéficient d'un appui sur le plan technique et d'activités de formation destinées à faciliter l'acquisition de compétences dans divers domaines (production agricole, nutrition, alphabétisation des adultes et connaissances financières et numériques de base, gestion d'entreprise, par exemple), qui permettent d'améliorer leurs capacités décisionnelles (G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

3.5 Les communautés vulnérables recueillent les fruits de la capacité accrue qu'ont les autorités nationales et locales et d'autres acteurs de fournir des biens et services améliorés et inclusifs, en particulier des services de vulgarisation, des services financiers, des informations sur le climat et le marché ainsi que des intrants mécanisés à usage agricole (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

3.5 Les communautés vulnérables recueillent les fruits de la capacité accrue qu'ont les autorités nationales et locales et d'autres acteurs de fournir des biens et services améliorés et inclusifs, en particulier des services de vulgarisation, des services financiers, des informations sur le climat et le marché ainsi que des intrants mécanisés à usage agricole (G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD

Résultat stratégique 5: Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2030, les différents acteurs, à l'échelle nationale et infranationale, disposent de capacités et de systèmes renforcés leur permettant de protéger et de valoriser le capital humain des populations exposées à des risques ou touchées par un choc

Catégorie d'effet direct: Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Le Gouvernement tient compte des connaissances acquises au moment de prendre des décisions de politique générale, de manière à pouvoir subvenir aux besoins essentiels de la population en temps de crise

Activités et produits

4. Apporter une aide aux acteurs nationaux et aux pouvoirs publics aux fins de la préparation aux catastrophes naturelles ou causées par l'être humain, de la réalisation des interventions et du relèvement (Renforcement des capacités institutionnelles)

4.1 Les populations touchées recueillent les fruits des capacités et systèmes renforcés du Gouvernement en matière de gestion des risques de catastrophe, qui contribuent à améliorer leur résilience face aux chocs (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

4.1 Les populations touchées recueillent les fruits des capacités et systèmes renforcés du Gouvernement en matière de gestion des risques de catastrophe, qui contribuent à améliorer leur résilience face aux chocs (G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

4.1 Les populations touchées recueillent les fruits des capacités et systèmes renforcés du Gouvernement en matière de gestion des risques de catastrophe, qui contribuent à améliorer leur résilience face aux chocs (J: Réformes de fond identifiées/préconisées)

4.1 Les populations touchées recueillent les fruits des capacités et systèmes renforcés du Gouvernement en matière de gestion des risques de catastrophe, qui contribuent à améliorer leur résilience face aux chocs (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

4.2 Les populations exposées à des risques recueillent les fruits des capacités et systèmes renforcés du Gouvernement en matière de protection sociale qui tiennent compte des chocs, ce qui leur permet de satisfaire leurs besoins essentiels et de gérer les risques (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

4.2 Les populations exposées à des risques recueillent les fruits des capacités et systèmes renforcés du Gouvernement en matière de protection sociale qui tiennent compte des chocs, ce qui leur permet de satisfaire leurs besoins essentiels et de gérer les risques (I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre)

4.2 Les populations exposées à des risques recueillent les fruits des capacités et systèmes renforcés du Gouvernement en matière de protection sociale qui tiennent compte des chocs, ce qui leur permet de satisfaire leurs besoins essentiels et de gérer les risques (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

4.3 Les populations ciblées en situation de vulnérabilité et celles qui sont touchées par un choc bénéficient d'une assistance sociale sous forme de transferts dans le cadre des programmes nationaux de protection sociale mis en œuvre conjointement par le Gouvernement et le PAM, ce qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et d'améliorer leur résilience (A: Ressources transférées)

4.3 Les populations ciblées en situation de vulnérabilité et celles qui sont touchées par un choc bénéficient d'une assistance sociale sous forme de transferts dans le cadre des programmes nationaux de protection sociale mis en œuvre conjointement par le Gouvernement et le PAM, ce qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et d'améliorer leur résilience (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

5. Aider le Gouvernement à élaborer et mettre en œuvre les programmes nationaux d'alimentation scolaire utilisant la production locale, en faveur des élèves des écoles primaires qui sont en situation de vulnérabilité chronique ou touchés par un choc (Repas scolaires)

5.2 Les écoliers ciblés par le PAM qui sont en situation de vulnérabilité chronique ou touchés par un choc reçoivent des repas nutritifs qui contribuent à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base ainsi qu'à accroître les taux de scolarisation et de poursuite des études (A: Ressources transférées)

5.2 Les écoliers ciblés par le PAM qui sont en situation de vulnérabilité chronique ou touchés par un choc reçoivent des repas nutritifs qui contribuent à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base ainsi qu'à accroître les taux de scolarisation et de poursuite des études (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

5.2 Les écoliers ciblés par le PAM qui sont en situation de vulnérabilité chronique ou touchés par un choc reçoivent des repas nutritifs qui contribuent à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base ainsi qu'à accroître les taux de scolarisation et de poursuite des études (N: Alimentation scolaire assurée)

5.1 Les écoliers bénéficiaires du programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale recueillent les fruits des capacités renforcées du Gouvernement en matière de conception, de financement, de mise en place de cadres d'action et d'exécution, qui contribuent à accroître l'aptitude des pouvoirs publics à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels de base de ces écoliers ainsi qu'à augmenter les taux de scolarisation et de poursuite des études, tout en favorisant la mise en place de systèmes alimentaires plus résilients aux niveaux national et local (A: Ressources transférées)

5.1 Les écoliers bénéficiaires du programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale recueillent les fruits des capacités renforcées du Gouvernement en matière de conception, de financement, de mise en place de cadres d'action et d'exécution, qui contribuent à accroître l'aptitude des pouvoirs publics à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels de base de ces écoliers ainsi qu'à augmenter les taux de scolarisation et de poursuite des études, tout en favorisant la mise en place de systèmes alimentaires plus résilients aux niveaux national et local (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

5.1 Les écoliers bénéficiaires du programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale recueillent les fruits des capacités renforcées du Gouvernement en matière de conception, de financement, de mise en place de cadres d'action et d'exécution, qui contribuent à accroître l'aptitude des pouvoirs publics à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels de base de ces écoliers ainsi qu'à augmenter les taux de scolarisation et de poursuite des études, tout en favorisant la mise en place de systèmes alimentaires plus résilients aux niveaux national et local (I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre)

5.1 Les écoliers bénéficiaires du programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale recueillent les fruits des capacités renforcées du Gouvernement en matière de conception, de financement, de mise en place de cadres d'action et d'exécution, qui contribuent à accroître l'aptitude des pouvoirs publics à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels de base de ces écoliers ainsi qu'à augmenter les taux de scolarisation et de poursuite des études, tout en favorisant la mise en place de systèmes alimentaires plus résilients aux niveaux national et local (N: Alimentation scolaire assurée)

5.3 Les écoliers ciblés recueillent les fruits d'une éducation en matière de nutrition et d'alimentation saine, d'interventions de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes et de la mise en place, en milieu scolaire, d'installations d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène adaptées, qui contribuent à améliorer leur état nutritionnel et à faire évoluer les comportements de manière positive, favorisant un accès équitable à l'éducation (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

5.3 Les écoliers ciblés recueillent les fruits d'une éducation en matière de nutrition et d'alimentation saine, d'interventions de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes et de la mise en place, en milieu scolaire, d'installations d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène adaptées, qui contribuent à améliorer leur état nutritionnel et à faire évoluer les comportements de manière positive, favorisant un accès équitable à l'éducation (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

5.3 Les écoliers ciblés recueillent les fruits d'une éducation en matière de nutrition et d'alimentation saine, d'interventions de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes et de la mise en place, en milieu scolaire, d'installations d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène adaptées, qui contribuent à améliorer leur état nutritionnel et à faire évoluer les comportements de manière positive, favorisant un accès équitable à l'éducation (N: Alimentation scolaire assurée)

Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD

Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD

Effet direct stratégique 5: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement ont accès à un éventail de services dont ils peuvent tirer parti pour mettre en œuvre leurs programmes et aider leurs bénéficiaires de manière efficace, efficiente et fiable tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct: Amélioration des plateformes de coordination communes

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Des financements sont disponibles pour appuyer l'exécution des programmes

Indicateurs d'effet direct

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits

6. Fournir, à la demande, des services de transferts de type monétaire aux partenaires gouvernementaux, à d'autres entités des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales, nationales et internationales (Prestation de services et plateformes)

6.1 Les populations exposées à des risques recueillent les fruits des services de transferts de type monétaire que le PAM fournit aux acteurs de l'aide humanitaire et du développement, nationaux et internationaux, et qui les aident à satisfaire leurs besoins essentiels et de base ainsi qu'à améliorer leur résilience (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

7. Fournir, à la demande, des services d'achat de produits alimentaires au Gouvernement et aux partenaires de l'aide humanitaire et du développement (Prestation de services et plateformes)

7.1 Les populations ciblées recueillent les fruits des services d'achat de produits alimentaires que le PAM fournit à la demande aux acteurs de la sécurité alimentaire, grâce auxquels elles reçoivent une assistance en temps utile (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

8. Fournir, à la demande, des services (services administratifs, services d'approvisionnement et plateformes communes, par exemple) au Gouvernement et aux partenaires de l'aide humanitaire et du développement (Prestation de services et plateformes)

8.1 Les populations ciblées recueillent les fruits des services efficaces et efficaces que le PAM fournit à la demande aux acteurs de l'aide humanitaire et du développement, grâce auxquels elles reçoivent en temps utile une assistance assurée de manière responsable (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

8.1 Les populations ciblées recueillent les fruits des services efficaces et efficaces que le PAM fournit à la demande aux acteurs de l'aide humanitaire et du développement, grâce auxquels elles reçoivent en temps utile une assistance assurée de manière responsable (K: Partenariats appuyés)

Effet direct stratégique 6: Les institutions et les partenaires, à l'échelle nationale et infranationale, ont les moyens de mettre en œuvre leurs programmes et de venir en aide aux populations touchées, de manière efficace, efficiente et fiable, en période de crise

Catégorie d'effet direct: Amélioration des plateformes de coordination communes

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Des financements sont disponibles pour appuyer le travail des modules d'action groupée, y compris ceux chargés de la sécurité alimentaire, de la logistique et des télécommunications d'urgence

Indicateurs d'effet direct

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits

9. Assurer une bonne coordination et une bonne planification des activités avec tous les partenaires de l'aide humanitaire, ainsi que le partage des informations pertinentes, grâce à la mise en place de mécanismes de coordination adaptés pour le secteur de la sécurité alimentaire (Prestation de services et plateformes)

9.1 Les populations touchées par une crise tirent avantage d'une assistance alimentaire et nutritionnelle coordonnée, cohérente et assurée en temps utile, qui est intégrée et complétée comme il se doit par d'autres secteurs aux fins de son amélioration et d'une utilisation optimale des ressources (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

9.1 Les populations touchées par une crise tirent avantage d'une assistance alimentaire et nutritionnelle coordonnée, cohérente et assurée en temps utile, qui est intégrée et complétée comme il se doit par d'autres secteurs aux fins de son amélioration et d'une utilisation optimale des ressources (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

10. Mettre à disposition des acteurs de l'aide humanitaire une plateforme adaptée pour la coordination de la logistique et la prestation de services (Prestation de services et plateformes)

10.1 Les populations touchées par une crise tirent avantage de l'efficacité accrue des interventions de logistique humanitaire qui permettent d'assurer la livraison en temps utile d'une assistance vitale et d'optimiser les ressources (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

10.1 Les populations touchées par une crise tirent avantage de l'efficacité accrue des interventions de logistique humanitaire qui permettent d'assurer la livraison en temps utile d'une assistance vitale et d'optimiser les ressources (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

11. Fournir aux acteurs de l'aide humanitaire des services de préparation et de communication d'urgence (Prestation de services et plateformes)

11.1 Les populations touchées par une crise tirent avantage des services de télécommunications d'urgence et de l'assistance technique qui sont fournis à la communauté humanitaire et qui permettent que l'aide soit fournie de manière plus efficiente et en temps utile (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

11.1 Les populations touchées par une crise tirent avantage des services de télécommunications d'urgence et de l'assistance technique qui sont fournis à la communauté humanitaire et qui permettent que l'aide soit fournie de manière plus efficiente et en temps utile (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

12. Permettre au Gouvernement et aux partenaires de l'aide humanitaire d'accéder aux services assurés par le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (Prestation de services et plateformes)

12.1 Les populations touchées par une crise et ciblées par les partenaires de l'aide humanitaire recueillent les fruits des services rapides et efficaces qui sont assurés par le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies et qui leur permettent de recevoir une assistance vitale (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences

Indicateurs transversaux

C.1.1: Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2: Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité

Indicateurs transversaux

C.2.2: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité

C.2.3: Proportion de personnes ciblées indiquant que les programmes du PAM respectent leur dignité

C.2.4: Proportion de personnes ciblées ayant librement accès aux programmes du PAM

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM

Indicateurs transversaux

C.3.1: Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2: Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3: Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement

Indicateurs transversaux

C.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats occasionnels conclus pour les activités relevant du PSP pour lesquels les risques écologiques et sociaux ont été évalués

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (*en dollars*)

	Résultat stratégique 1 du PAM/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2 du PAM/ cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 4 du PAM/ cible 4 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5 du PAM/ cible 9 de l'ODD 17	Résultat stratégique 8 du PAM/ cible 16 de l'ODD 17	Résultat stratégique 8 du PAM/ cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	Effet direct stratégique 6	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Causes profondes	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	316 217 097	32 667 082	77 710 544	179 312 848	12 301 286	18 198 637	636 407 494
Mise en œuvre	43 279 670	4 242 117	20 462 864	17 942 012	1 361 064	753 131	88 040 858
Coûts d'appui directs ajustés	21 444 659	2 610 346	6 546 781	12 986 815	874 717	1 258 535	45 721 852
Total partiel	380 941 426	39 519 545	104 720 189	210 241 675	14 537 067	20 210 303	770 170 205
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	24 761 193	2 568 770	6 806 812	13 665 709		1 313 670	49 116 154
Total	405 702 619	42 088 315	111 527 001	223 907 384	14 537 067	21 523 973	819 286 358

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Linha Verde	<i>Linha Verde da Resposta á Emergência 1458</i>
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
PSP	plan stratégique de pays